

SELON UN RAPPORT DE LA BANQUE MONDIALE

La dette publique de l'Algérie atteint 51,4% du PIB

P. 6

CRÉSUS

QUOTIDIEN

www.cresus.dz

In medio stat virtus

Le président face à la presse

Rendre au peuple souverain ses richesses...

P. 2

TEBBOUNE ANNONCE SON RETRAIT EN RAISON D'«INTERPRÉTATION ERRONÉE»

Déchéance de nationalité : L'avant-projet entermé



Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a affirmé que le texte en question n'est plus à l'ordre du jour et que l'Etat algérien saura se défendre contre toute atteinte, par d'autres moyens. Lire page 3



IL VEUT PORTER « L'AFFAIRE » DEVANT UNE COMMISSION D'ARBITRAGE INTERNATIONALE

Le Maroc convoite Ghar Djebilet

PAGE 4

100 000 logements publics locatifs à l'arrêt

Tous les projets relancés

«avant la fin mai»

P. 5

CAF

L'arbitrage s'acharne

sur les Algériens

P. 14



TEBBOUNE FACE À LA PRESSE NATIONALE

Rendre au peuple souverain ses richesses...

Comme à l'accoutumée, le président de la République a invité deux représentants de médias nationaux pour un point de presse avant-hier, où il a pu revenir sur différents dossiers de sa feuille de route en plus de réponses à la prise en charge de questions conjoncturelles. On retiendra en exergue la volonté de Abdelmadjid Tebboune de rendre toute sa souveraineté au peuple, notamment par les urnes. En plus de sa détermination à récupérer l'argent détourné par les tenants de l'ancien système...



Ainsi, dans la perspective du scrutin du 12 juin prochain et malgré la non-participation de partis politiques de l'opposition, le président s'est montré très optimiste quant à la mobilisation des Algériens en se basant pour l'heure sur le retrait des dossiers de candidatures qui ont dépassé les prévisions.

MOBILISATION CITOYENNE

«Le nombre de formulaires retirés pour les législatives du 12 juin prochain est supérieur aux attentes.» Un signe pour le premier magistrat du pays qui annonce un engouement de «la jeunesse, force salvatrice de toute patrie.» Si bien que le président a déclaré qu'il espérait une participation élevée, rappelant que de par le monde, pour ce type de consultation, les taux se situent entre 40 et 50 % de votants. Il tiendra aussi à préciser un changement majeur dans l'appréhension des joutes électorales en réaffirmant sa neutralité par rapport aux différents concurrents en assurant qu'aucune for-

mation politique ne pouvait attendre son soutien, ni les faveurs. «L'ère des quotas est révolue. Nous voulons une réelle représentation de la scène politique (...) Si nous voulions une Assemblée sur mesure, nous aurions misé sur un parti donné.» Message adressé aux détracteurs mais aussi aux courtisans qui ne veulent pas croire à une Algérie Nouvelle «dont le socle est les choix du peuple et où tous les citoyens sont égaux (...) ces élections seront transparentes et régulières.» Anticipant sur l'après scrutin, Tebboune a expliqué que dans le cas d'une majorité adhérent à son programme, un premier ministre serait désigné sinon, en cas d'une opposition majoritaire, il s'agira de proposer un chef du gouvernement pour respecter la représentation populaire. Scénario inédit en Algérie mais envisagé au nom du changement et du respect de la vox populi.

RENDRE AU PEUPLE...

Dans le prolongement du Conseil des ministres qu'il a présidé, le président a aussi tenu à rassurer les citoyens sur la disponibilité des produits de large consommation pour ce mois sacré du ramadhan. Et de sensibiliser les Algé-

riens contre «la frénésie du stockage par crainte de pénurie.» Toujours dans le domaine économique, le chef de l'Etat a montré une maîtrise des indicateurs en affirmant que la balance des paiements connaîtra un équilibre «au plus tard l'année prochaine» grâce à une réduction des importations et à la diversifications des sources de recettes en devises hors hydrocarbures. «Par rapport à 2019, la baisse des importations a été de 10 milliards USD en 2020, en dépit de la pandémie et ce, grâce à la production, à la maîtrise de la surfacturation et un contrôle plus sérieux de certains services (...) Nous avons réalisé tout cela sans créer de déficit ou de pénurie.»

«BONNES NOUVELLES»

Dans cet esprit de protection des richesses du pays, le président de la République promet de «bonnes nouvelles» avant la fin du mois, en expliquant que «les ambassadeurs d'Algérie à l'étranger ont entamé des démarches pour la récupération de biens immobiliers comme les 44 biens immobiliers, dont des appartements et des châteaux à Paris.» Quant aux sommes colossales détournées par le passé, il faudra attendre «le prononcé de

jugements définitifs dans les affaires intentées à l'encontre des auteurs qui devront, un jour, dévoiler les emplacements secrets de ces fonds.» Précisant que l'argent récupéré représentait pour l'instant un volume dérisoire par rapport aux «6 000 Mds DA» de crédits et fonds qui ont saigné le Trésor public au profit de clients de la Issaba. De l'argent sale avec lequel ces forces occultes tentent «de susciter des problèmes sociaux et des manifestations en utilisant l'argent sale de personnes en détention. Des tentatives auxquelles nous ferons face.» a dévoilé le Président de la République. Enfin, au sujet des nouvelles wilayas du Sud, Abdelmadjid Tebboune a souligné que «la création de nouvelles wilayas illustre la force de l'Etat algérien et sa capacité à développer les régions du Sud» en exigeant de «l'ensemble des wilayas du pays l'alignement sur des normes de développement et la réalisation de certains indices de croissance.» Un point de presse qui aura mis en avant les objectifs d'implication du citoyen dans la construction de la Nouvelle Algérie sur la base de la protection de la richesse nationale et la fin de l'impunité. Pour rendre au peuple ce qui appartient au peuple.

Nordine Mzala

LIBYE, MALI, NIGER, SAHARA OCCIDENTAL, MAROC...

Tous des frères !

Le président de la République s'est également exprimé sur le développement de la situation dans la région. Il a affirmé à propos de la Libye que l'Algérie était prête à apporter l'aide et l'accompagnement aux Libyens lors de la prochaine étape du règlement politique et l'édification, estimant que les derniers développements politiques et sécuritaires en Libye «sont très positifs et honorent les Libyens». Concernant la situation au Niger suite à la tentative du coup d'Etat, le Président Tebboune a indiqué que «l'Algérie qui rejette toute ingérence dans ses affaires internes se refuse aussi d'évoquer des questions internes d'autres pays». Cependant, a-t-il ajouté «l'Algérie considère les pays avec lesquels elle partage des frontières, à l'instar du Niger et du Mali, en tant que pays frères et tout ce qui leur est nuisible l'est pour nous aussi». S'agissant du conflit au Sahara occidental, le Président Tebboune a salué une certaine impartialité dans l'appréhension de cette question, réaffirmant qu'il s'agit «bel et bien d'une question de décolonisation» que toutes les parties avaient admis et son règlement implique un retour aux décisions onusiennes pertinentes. «Je le dis sans aucune animosité, car les Marocains et les Sahraouis sont des frères et nous souhaitons une solution satisfaisante pour les deux parties», a-t-il affirmé.

R. N.

DOSSIER DE LA MÉMOIRE

« Ni renonciation, ni marchandage »

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a réitéré, la défense du dossier de la mémoire nationale, qui «ne saurait faire l'objet de renonciation ni de marchandage» dans le cadre des relations bilatérales entre les deux peuples algérien et français. Se disant confiant en l'intégrité du président français, Emmanuel Macron à ce sujet, le président Tebboune a rappelé les propos de ce dernier, que ce qui s'est passé en Algérie durant la colonisation française «était pire que la Shoah» et que la colonisation a été «un crime contre l'humanité». A une question sur la question de l'ouverture des archives, il a réaffirmé que c'est là «une partie intégrante de la mémoire nationale». Il a cité, dans ce sens, des archives concernant la période ottomane que la France doit restituer à l'Algérie ainsi que d'autres archives relatives à des «Arch» de la période ottomane et des «insurrections populaires» contre l'occupant français. Evoquant la récupération, le 5 juillet passé, des crânes de



martyrs de révoltes populaires, le président Tebboune a évoqué le caractère «exceptionnel» de cette décision du président français, en ce sens qu'elle relève en principe de l'Assemblée nationale française selon une procédure bien déterminée, «ce qui reflète le niveau des bonnes relations entre les deux pays», a-t-il ajouté.

CRÉSUS

Quotidien national, édité par la SARL CELIGNE Éd. & Com.

DIRECTEUR DE PUBLICATION
SAMIR MEHALLA
celigned@gmail.com

cresusdz@gamil.com
Fax : 021 65 77 85

REDACTEUR EN CHEF
SAID MEKLA

Rédaction/Administration
MAISON DE LA PRESSE
TAHAR DJAOUT
1, RUE BACHIR ATTAR
1er MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719
dp@cresus.dz

Site : www.cresus.dz
R. C. : 15B 0808682- 09/00

Impression : EPE/SPA SIMPRAL
20 rue de la liberté Alger

Tirage :
4000 exemplaires

Publicité :
ANEP 01, rue pasteur, Alger

Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43

Fax. : 021 73 95 59

TEBBOUNE ANNONCE SON RETRAIT EN RAISON D'«INTERPRÉTATION ERRONÉE»

Déchéance de nationalité : L'avant-projet enterré

Le gouvernement enterre son projet de déchéance de nationalité, à peine un mois après sa présentation par Belkacem Zeghmati, ministre de la Justice, garde des Sceaux. Très critiqué par de nombreux acteurs politiques et militants des droits de l'homme, l'avant-projet de loi modifiant et complétant l'ordonnance n° 70-86 du 15 décembre 1970 portant Code de la nationalité algérienne, a été retiré.

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a affirmé que le texte en question n'est plus à l'ordre du jour et que l'Etat algérien saura se défendre contre toute atteinte, par d'autres moyens. « Nous l'avons retiré pour des raisons d'interprétation erronée qui pouvait nous emmener loin », a déclaré le chef de l'Etat, dans un entretien accordé à deux représentants de médias nationaux, diffusé dimanche soir par les Chaînes de télévision publiques. Ce processus de révision de la loi sur la nationalité est de ce fait «suspendu», dira le Président Tebboune. Et d'estimer qu'«une petite minorité ne devrait pas nous pousser à légiférer sur ce qui ne s'applique pas sur l'ensemble des Algériens», dans une allusion au nombre de personnes qui risqueraient la déchéance de nationalité en cas d'adoption dudit



texte. Tebboune va plus loin encore dans les justificatifs, soutenant que «l'Algérie est ouverte à la double nationalité, voire même à la pluri-nationalité». Il dira dans ce sens qu'«avoir une nationalité «c'est supposé apporter un plus au pays d'origine du concerné dans un climat empreint de nationalisme». Reste maintenant l'objectif, officiellement déclaré, pour lequel le texte a été réfléchi, «l'atteinte à la sécurité de l'Etat» en l'occurrence, les autorités sauraient des alternatives pour

faire face. «Cette procédure concernait uniquement la question de l'atteinte à la sécurité de l'Etat que nous défendrons d'une manière ou d'une autre», a conclu le premier magistrat du pays. Ainsi, l'idée de Belkacem Zeghmati n'aura survécu qu'un mois. Le 3 mars dernier, à l'occasion d'une réunion hebdomadaire du gouvernement, le ministre de la Justice, garde des Sceaux, avait présenté l'avant-projet pour la révision de l'ordonnance portant Code de nationalité. Le texte pré-

voyait «la mise en place d'une procédure de déchéance de la nationalité algérienne acquise ou d'origine qui sera applicable à tout Algérien qui commet, en dehors du territoire national, des actes portant volontairement de graves préjudices aux intérêts de l'Etat ou qui portent atteinte à l'unité nationale». «La mesure s'appliquerait aussi à celui qui active ou adhère à une organisation terroriste ainsi que celui qui la finance ou qui en fait l'apologie. Ce dispositif concerne également toute personne qui collabore avec un Etat ennemi», avait-on indiqué.

PROJET-POLÉMIQUE !

Mais, à peine 24 heures, personnalités politiques, partis et militants des droits de l'homme se mobilisent pour critiquer la démarche de Zeghmati. «C'est la dérive», dénoncent-ils. Parmi les opposants à l'avant-projet en question, l'ancien diplomate Abdelaziz Rahabi qui dira que «cette proposition inutile et singulière procède de la dérive totalitaire systémique activée chaque fois que le peuple exige davantage de liberté et de droits et dans un contexte marqué par une restriction du champ des libertés individuelles et collectives». «Tout enfant né de mère ou de père algériens est algérien de plein droit et ne peut à ce titre être déchu de sa nationalité. Ce droit naturel ne peut être remis en cause pour des raisons politiques, sécuritaires ou autres invoquées par le projet du gouvernement», avait-il soutenu. De son côté, maître Mokrane Aït-Larbi, estimant «inacceptable» la démarche, a déclaré que «quelle que soit la gravité des crimes commis par le titulaire de la nationalité d'origine, celle-ci ne peut lui être retirée, car l'Algérien authentique préférera être exécuté que d'être déchu de sa nationalité».

A. Moussi

DÉNONÇANT UNE «TENTATIVE DE COUP D'ETAT»

Les forces du PAD «solidaires» avec la direction du PT

Les forces du Pacte pour l'alternative démocratique (PAD), ont exprimé leur soutien au PT, après la tentative de destitution de Louisa Hanoune, par des personnes étrangères au parti. « La grossière et brutale tentative de coup d'Etat menée par des personnes externes au Parti des travailleurs illustre parfaitement cette gravissime logique de non-droit rivée aux repréailles et à l'humeur sultanesque d'un système qui menace de détruire l'Etat national », écrit le PAD dans une déclaration rendue publique, hier. Tout en condamnant « énergiquement » une nouvelle « attaque » contre le multipartisme et le pluralisme politique « par une

opération illégale d'usurpation de la volonté d'un parti politique membre », les membres du PAD ont exprimé « leur entière solidarité » à la direction légitime et légale du Parti des travailleurs.

Le PT qui est aussi membre du PAD aux côtés du RCD, du PST, du MDS et de l'UCP, vit depuis le week-end un mauvais épisode d'un feuilleton de «déstabilisation» qui remonte à quelques années déjà. Des personnes se prétendant être du parti, se sont réunies à Mazafran et ont annoncé « la destitution de Louisa Hanoune et l'élection d'un SG par intérim ». Or, la majorité des présents «n'ont aucun lien organique avec le PT

», a répliqué Mme Hanoune qui a dénoncé « une tentative de putsch » avec «l'implication de l'administration et de la justice». S'agissant des élections législatives anticipées du 12 juin, le PAD réitère son «refus» de toute élection organisée « pour pérenniser le système » dit avoir enregistré avec «satisfaction» les décisions de nombreux partis politiques qui refusent de se joindre à ce qu'il qualifie de « mascarade électorale ». L'occasion pour leur renouveler « sa disposition à l'unité d'action et au rassemblement nécessaires à l'aboutissement pacifique du processus révolutionnaire de février 2019 ». Indirectement, le message est adressé à l'ac-

tuelle direction du Front des forces socialistes (FFS) qui s'est retirée du PAD en novembre 2020. Appelant les citoyens et toutes les forces éprises de liberté et de progrès afin de «rester mobilisés» pour «faire triompher pacifiquement l'effectivité des droits et libertés», les forces du PAD estiment que le pouvoir «sans volonté politique ni moyens (...) ne fera que reproduire l'impasse». «La seule voie de salut» pour le pays, affirment-elles, est «la détermination de la majorité des citoyens à poursuivre la révolution populaire en refusant les replâtrages frauduleux».

A. M.

BENGRINA À PROPOS DES LÉGISLATIVES DU 12 JUIN

«Une participation massive, garante de la régularité du scrutin»

Le président du Mouvement national El Bina, Abdelkader Bengrina, a déclaré, hier à Alger, que la participation massive des citoyens aux prochaines législatives constituait « un garant de la régularité et de la transparence de cette échéance » qu'il a qualifiée d'«opportunité pour opérer le changement escompté». Invité de la Radio nationale (Chaîne I), M. Bengrina a indiqué que «la participation des différentes franges de la société, notamment les jeunes aux prochaines législatives garantira certainement la régularité de ces élections». La volonté politique «ne suffit pas à elle seule pour garantir la transparence de cette échéance», a-t-il dit, considérant que ce rendez-vous électoral constitue «une opportunité pour opérer le changement escompté et concrétiser les revendications du Hirak populaire authentique». Il a fait savoir que sa formation comptait participer

aux prochaines législatives, dans le cadre d'une alliance avec des forces nationales et ce au niveau de 58 wilayas, soulignant que l'objectif de la formation de cette alliance consiste à renforcer le processus de la légitimité constitutionnelle et concrétiser le principe de la volonté populaire, à la faveur de nouvelles pratiques et de nouveaux visages, loin des pratiques de la Issaba. A cet effet, il a rappelé que «80 % des candidats présentés par le Mouvement El Bina à la prochaine échéance législative ne sont pas issus du Mouvement, la formation étant convaincue de la nécessité d'accorder la chance à tout un chacun pour s'affirmer, assumer la responsabilité et participer à la gestion des affaires publiques, notamment la catégorie des jeunes». Pour ce qui est de la question d'éloigner l'argent sale du processus électoral, M. Bengrina a salué «la volonté poli-

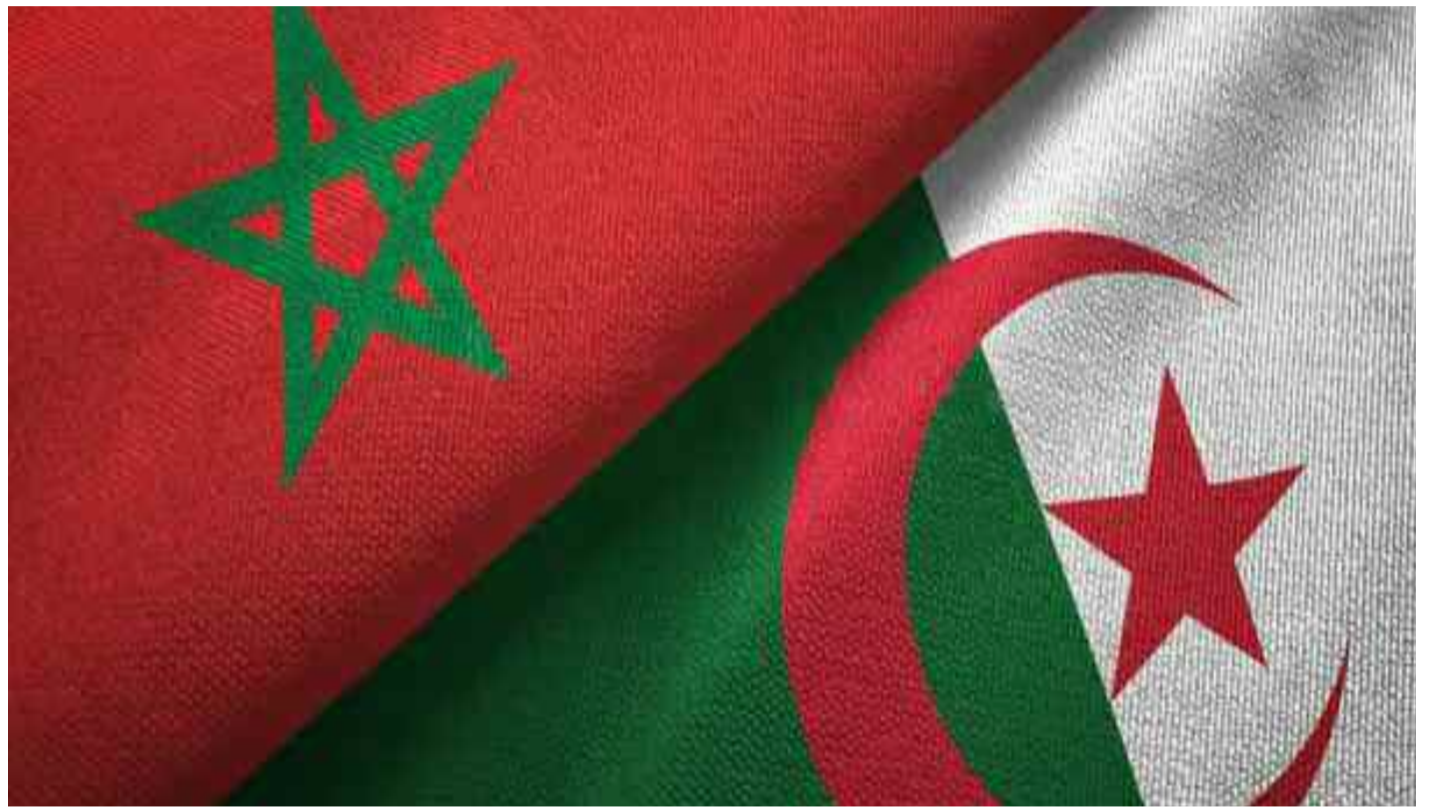
tique du président de la République de concrétiser cet objectif» qui permet «une contribution effective à la restitution de la confiance du citoyen dans le processus électoral». Rappelant que sa formation «accorde une place particulière à la femme et aux jeunes dans ses structures et ses listes électorales», il a précisé que le Mouvement «ne souffre pas du conflit générationnel» étant convaincu de la nécessité d'impliquer ces deux catégories de la société, les qualifiant de «réservoir de la Nation qui a prouvé ses compétences dans différents domaines». Concernant les chances du mouvement lors des prochaines législatives, M. Bengrina a indiqué sans sourcilier que sa formation politique «occupera la première place et participera au gouvernement issu de la nouvelle composante de l'Assemblée populaire nationale (APN)».

IL VEUT PORTER L'AFFAIRE DEVANT UNE COMMISSION D'ARBITRAGE INTERNATIONALE

Le Maroc convoite Ghar Djebilet

Le Maroc poursuit depuis quelques jours sa campagne de désinformation concernant le complexe Ghar Djebilet en indiquant par ailleurs que l'Algérie a violé la convention signée entre les deux pays en 1973 et publiée au Journal officiel n° 48 du 12 juin 1973.

Les Marocains s'estiment même en droit de partager les bénéfices liés à la production du minerai depuis que l'Algérie a signé un contrat d'exploitation avec les Chinois il y a quelques jours. La convention de coopération entre l'Algérie et le Maroc signée par les deux pays pour la mise en valeur de la mine de Ghar Djebilet considère que l'Algérie «est propriétaire du gisement minier de fer de Ghar Djebilet, situé sur son territoire et relevant de sa pleine et entière souveraineté». Le roi Hassan II n'a fait aucune objection quant à la souveraineté de l'Algérie sur la mine et a accepté les termes de l'accord en signant le traité. Pourquoi les Marocains reviennent à la charge et revendiquent la moitié de la production sachant que cette terre appartient à l'Algérie. Il est indiqué dans ce traité que le Maroc dispose «par son territoire notamment de possibilités d'évacuation et d'embarquement du minerai de fer de Ghar Djebilet par un port marocain qui sera situé sur l'Atlantique» et de ce fait peut aspirer à une partie du bénéfice comme elle le fait d'ailleurs pour le gazoduc qui transite par ce pays pour être acheminé en Espagne. Il est clairement noté que les deux pays sont tenus de «coopérer dans les meilleures conditions économiques, d'agir dans les meilleurs délais et, en conséquence de créer une société mixte chargée du transport du minerai et de coopérer avec l'organisme algérien qui aura été chargé par l'Etat algérien de l'exploitation de la mine». Si à l'époque de la signature du contrat qui n'est jamais entré en application, l'Algérie n'avait pas de débouché maritime pour exporter son minerai de fer, aujourd'hui les données ont totalement changé puisque l'Algérie n'a plus besoin de ce débouché marocain pour exporter son minerai de fer. Aussi l'Algérie n'est pas tenue de respecter cet engage-



ment commercial qui, il faut le rappeler, n'est pas contraignant. Seule obligation pour l'Algérie est de céder à la partie marocaine contre un prix à convenir entre les deux parties, une partie de la production. C'est-à-dire que l'Algérie vend au Maroc pour ses besoins en sidérurgie pour un prix de cession qui sera déterminé entre les deux parties. L'Algérie a déjà entamé l'étude sur la possibilité d'exploiter la mine de Ghar Djebilet afin d'accompagner le développement de la dynamique de production de l'acier dans le pays. L'objectif est de parvenir à un volume de 16 millions de tonnes de fer et d'acier par année à l'horizon 2030, destinées à cou-

vrir la demande intérieure et à l'exportation. La mine de Ghar Djebilet est une mine de fer située à Tindouf et découverte en 1952, elle est l'une des plus grandes mines de fer dans le monde. Ses réserves sont estimées à 3,5 milliards de tonnes, dont 1,7 milliard de tonnes sont exploitables. Le 12 mars 2017, la société nationale de fer et de l'acier (Feraal) signe avec l'entreprise chinoise Sinosteel equipment & engineering un protocole d'accord de réalisation des études de faisabilité pour le développement du gisement. Le contrat inclut aussi la réalisation par des centres de recherche chinois des essais de déphosphoration et d'enrichissement sur quatre pro-

cedés différents. Les laboratoires algériens ont pu atteindre en 2015 un taux de déphosphoration avoisinant 0,1%. Le gisement de Ghar Djebilet s'étend sur plus de 131 km², ses réserves exploitables sont estimées à 2 milliards de tonnes de minerai avec une teneur de 58,57% de fer. Feraal compte commencer l'exploitation industrielle du minerai de Ghar Djebilet en 2021-2022. Le projet permettra de placer l'Algérie en tant que leader de l'industrie sidérurgique et métallurgique africaine. Parmi les retombées positives de ce projet, la création de 5 000 emplois directs et 25 000 emplois indirects.

Mahmoud Tadjer

ESTIMANT QUE L'ALGÉRIE FAIT FACE À UNE GUERRE MÉDIATIQUE

Goudjil appelle à protéger la souveraineté nationale

Le président du Conseil de la Nation, Salah Goudjil, a affirmé, hier à Alger, que l'Algérie était face à une guerre médiatique qui requiert d'elle de s'armer par tous les moyens pour protéger sa souveraineté. «L'Algérie, à l'instar des autres pays du monde, fait face à une guerre médiatique qui requiert d'elle de s'armer par tous les moyens pour la contrer», a déclaré M. Goudjil lors d'une journée parlementaire sous le thème «La Chaîne TV parlementaire: une passerelle entre le peuple et ses représentants et un enjeu politico-médiatique», ajoutant que «le statut de l'Algérie aux plans régional et international impose la promotion des médias en tant qu'arme dans cette guerre». Pour le président du Conseil, la Chaîne parlementaire, qui ouvrira prochainement, garantira une meilleure compréhension de la démocratie au sein des institutions élues, consacrera le concept du contrôle du Gouvernement par les élus et mettra en lumière les activités et débats des membres du Parlement, ce qui reflètera la véritable notion de la diplomatie parlementaire et son effet sur la vie publique. Cette Chaîne parlementaire devra renforcer la démocratie de l'Algérie, l'un des fondements de l'Algérie nouvelle», a-t-il poursuivi. A cette occasion, M. Goudjil a souligné que l'Algérie traversait une étape importante après avoir mené à bien l'élection présidentielle et l'amendement de la Constitution, et s'apprête à présent à organiser des élections législatives en application du programme du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, dans le cadre de la poursuite du processus d'édification de l'Etat et de ses institutions et en concrétisation du principe d'un Etat pour tous, sans exclusion aucune. Il a mis l'accent, en outre, sur «l'impérative préservation de l'indépendance de la décision politique, étant le reflet de l'indépendance réelle qui fait la fierté de l'Algérie».

APS

REBONDISSEMENTS DANS L'AFFAIRE METIDJI

Plusieurs membres du gouvernement Ouyahia et Sellal impliqués

L'affaire de l'homme d'affaires Hocine Metidji, P-DG du groupe éponyme, spécialisé dans l'agroalimentaire et les produits céréaliers (semouleries), vient de connaître un nouveau rebondissement entraînant plusieurs anciens responsables dont pas moins de 7 anciens ministres. En effet, le juge instructeur auprès de la cinquième chambre du pôle économique et financier du tribunal de Sidi M'hamed devra informer les accusés dans cette affaire du rapport de l'expertise judiciaire élaboré par l'Inspection générale des finances (IGF). L'expertise judiciaire en question concerne donc 14 semouleries et 13 autres sociétés, ainsi que les marchés conclus dans la filière blé, octroi d'indus avantages et des lots de terrains. À côté du principal mis en cause, Hocine Metidji, 75 ans et actuellement emprisonné et 26 autres accusés devront comparaître dans les jours à venir. Il s'agit de sept anciens ministres, à savoir, les deux Premier ministres Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal, les deux anciens ministres des Transports Amar Ghoul et Boudjemaâ Talai ainsi que les anciens ministres de l'Agriculture Abdelkader Kadi, Abdelkader Bouazghi et Nouri Abdelwahab mais aussi l'ancien ministre de l'Industrie Mahdjoub Beda.



D'autres responsables et autres hommes d'affaires de l'époque ont été également cités comme accusés dans le cadre de cette affaire. Il s'agit de l'ancien chef du protocole à la présidence de la République, Mokhtar Reguieg, de l'ancien chef de cabinet de Sellal, Mustapha Rehal et l'ancien wali d'Alger Abdelkader Zoukh ainsi que d'autres cadres de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC) et des directeurs d'agences de banques et de 20 sociétés. L'homme d'affaires Ali Haddad est également cité. Les accusés dans le cadre de cette affaire font face à plusieurs chefs d'inculpation

conformément à la loi anti-corruption. Il s'agit «d'octroi d'indus avantages à autrui», «dilapidation de deniers publics», «abus de fonction», «trafic d'influence et blanchiment d'argent», «transfert illicite de capitaux vers l'étranger» et financement illicite de la campagne électorale». Le principal, Hocine Métidji, mis en cause, poursuivi également dans d'autres affaires de détournement du foncier à Mostaganem et à Tiaret, se trouve donc face à une plus grande affaire, à savoir celle de l'OAIC où sont impliqués cinq de ses frères et les membres de sa famille.

100 000 LOGEMENTS PUBLICS
LOCATIFS À L'ARRÊT**Tous les projets
relancés «avant la
fin mai prochain»**

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, a révélé hier à Souk Ahras, que tous les projets de logement à l'arrêt seront relancés «avant la fin du mois de mai prochain». «Il ne restera aucun projet de logement à l'arrêt d'ici la fin du mois de mai prochain au niveau national a assuré le ministre dans une déclaration à la presse en marge de l'inspection du projet de 500 logements prêts pour la distribution» dans la commune de Sedrata. Il a fait savoir, dans ce contexte, qu'il a été recensé à l'échelle nationale 100 000 logements de type public locatif «à l'arrêt pour diverses causes». Le premier responsable du secteur a ajouté que des réunions «marathonniennes» ont été tenues au niveau de son département pour fixer un calendrier de relance de ces projets, rappelant qu'un délai de 90 jours a été précédemment accordé pour le traitement des problématiques administratives liées aux projets à l'arrêt. Au cours de l'inauguration d'une école primaire mitoyenne à ce projet de logement, baptisée du nom du chahid Djebari Amar Benabdallah, M. Belaribi a insisté sur la nécessité de doter les projets d'habitat de toutes les commodités nécessaires, dont l'électricité, le gaz, l'eau et l'assainissement en plus des structures scolaires.

R. N.

BAC ET BEM 2021

**Le déroulement des
examens dévoilé**

Le ministère de l'Éducation nationale a dévoilé hier le protocole spécial portant sur les mesures de prévention à mettre en place au sein des centres de déroulement des examens du Brevet d'enseignement moyen (BEM) et du Baccalauréat (BAC) de la session 2021. Pour préserver la santé des candidats, le ministère de l'Éducation nationale prévoit d'élaborer un protocole sanitaire strict pour les trois examens scolaires finaux d'Algérie (BAC, BEM, 5e AP). Le protocole sanitaire a été déjà approuvé par le comité scientifique de suivi de l'évolution du Covid-19. Il inclut plusieurs mesures de prévention, outre celles standards déjà connues. Dans le détail, les centres de déroulement d'examens seront ouverts 72 heures avant l'examen. Le nombre de candidats accueillis dans chaque salle d'examen ne doit pas dépasser vingt. Le présent protocole s'applique à l'ensemble des examens dans tous les établissements du pays sans exception. Pour assurer le bon déroulement des examens, les Directeurs de l'Éducation de différentes wilayas devront préparer des listes d'enseignants avant le 30 avril. Ces instituteurs veilleront donc, comme chaque année, à surveiller les salles de passage. Notons que les inspecteurs de l'enseignement primaire ne pourront pas participer à l'encadrement des examens officiels en Algérie. Ils se contenteront donc de leur nomination en tant qu'observateurs. Récemment, le ministère de l'Éducation nationale a révélé les dates des examens. Ceux-ci devront se dérouler le 2 juin prochain pour la 5e AP. En ce qui concerne le BEM, celui-ci aura lieu le 15 juin. Le premier jour du BAC est, quant à lui, prévu pour le dimanche 20 juin 2021.

RÉVISION DE LA LOI SUR LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

**Vers la pénalisation
des délits routiers**

La politique de sécurité routière est une politique transversale qui nécessite l'implication de plusieurs acteurs, assure Ahmed Naït El Hocine qui insiste sur la nécessité d'une constante synergie entre les services concernés.

Le durcissement des sanctions «prévoit la révision à la hausse de certaines amendes et des peines de prisons pour les délits routiers», a annoncé, hier, Ahmed Naït El Hocine, le Délégué national à la sécurité routière, à la Chaîne III. Le fichier des contrevenants, qui sera constitué grâce au fichier national des permis et à la mise en place du permis à points, permettra d'identifier les contrevenants multirécidivistes. «Le projet de révision de la loi 01-14 est presque achevé. Il s'agit d'une révision sur le volet répressif de la loi, car il y a des gens qui, par leur comportement, mettent la vie des autres usagers en danger. Il faut des sanctions exemplaires. Il y a aussi nécessité de prévoir un dispositif légal spécial deux roues qui sont impliqués dans 20% des accidents de la route», révèle Ahmed Naït El Hocine. «Le durcissement des sanctions prévoit la révision à la hausse de certaines amendes et des peines de prison pour les délits routiers. Le fichier des contrevenants sera constitué grâce au fichier national des permis et le permis à points permettra d'identifier les contrevenants multirécidivistes», précise le Délégué national à la sécurité routière. Pour autant, il faut noter que depuis 2016, la tendance baissière est constante même si elle a été accentuée en 2020 par la pandémie du Covid-19. «On enregistre -30% d'accidents, -45% de blessés et -39% de décès en 2020 par rapport à 2019. Ceci peut être mis sur le compte des restrictions de circulation imposées par le confinement partiel», précise le Délégué national qui relève également que «20% des conducteurs impliqués dans les accidents de la route sont titulaires de permis probatoires». Son organisme place la révision du système de formation et d'examen



du permis de conduire parmi ses actions prioritaires. «Le fichier national des permis de conduire électroniques biométriques compte dans sa base de données plus d'un million 500 000 permis. Certes, la cadence de généralisation de ce permis de conduire électronique biométrique a pris du temps, mais c'est un travail qui est mené rigoureusement puisque nous disposons d'informa-

tions très fiables sur ce fichier», assure le Délégué national à la sécurité routière qui ajoute : «Le plus important dans le permis à points, c'est de disposer d'un fichier fiable. Il y a des pays qui se sont précipités et qui ont eu des problèmes dans son application puisqu'il manquait des données dans le fichier» insiste-t-il.

R. N.

MARCHÉ DES ENSEIGNANTS DU SUPÉRIEUR D'ORAN

Des revendications liées au logement soulevées

Des dizaines d'enseignants de différents instituts et universités de la wilaya d'Oran ont pris part hier à une marche de protestation, qui a commencé à l'entrée de l'Université des sciences et technologies d'Oran «Mohamed Boudiaf» (USTO-MB) et s'est terminée au rond-point «Ahmed Zabana», afin de soulever un ensemble de revendications liées au logement. Parmi les revendications soulevées par les participants à cette marche figurent notamment l'accès aux logements locatifs, la levée de gel sur le projet de 160 logements de fonction à Belgaid et la programmation de quotas supplémentaires pour les logements de fonction. Ils ont réclamé également la facilité de permettre aux enseignants du supérieur de bénéficier des formules disponibles telles que le programme de location/vente AADL et celui de Logement promotionnel aidé (LPA). Un des encadreurs de cette marche, le professeur Ouadi Brahim de l'USTO-MB a fait part d'une liste de 450 enseignants des universités d'Oran 1 et Oran 2, de l'Université des sciences et de la technologie et de 5 autres écoles supérieures qui ont besoin de logements, soulignant

qu'il s'agit du septième mouvement de protestation et de la deuxième marche organisés par des professeurs universitaires, sans que leurs revendications soient prises en charge. Pour sa part, Abbassi Mohamed, chargé de la communication au niveau de l'Université d'Oran 1 a souligné que la commission de wilaya de la Cité universitaire présidée par le recteur de l'Université d'Oran 1, Hamou Ahmed, devra se réunir lundi soir en présence des recteurs des établissements universitaires et des représentants des professeurs protestataires pour examiner leurs revendications et trouver des solutions. La commission de wilaya de la Cité universitaire d'Oran a été créée il y a quelques semaines pour prendre en charge les revendications des enseignants, recenser les demandeurs de logements, recevoir leurs dossiers et constituer un trait d'union entre les enseignants et les autorités de wilaya et le ministère de tutelle. 1 200 enseignants et personnels ont été recensés dans l'immédiat, parmi le personnel des universités, des écoles et de trois directions des œuvres sociales, a-t-on fait savoir.

APS

ACHAT D'UN LOGEMENT PAR CRÉDIT GRÂCE À LA FINANCE ISLAMIQUE

La Cnep Banque lance trois formules

La Caisse nationale d'épargne et de prévoyance, la Cnep-Banque lance de nouveaux services pour l'achat d'un logement par crédit grâce à la finance islamique.

En effet, la Cnep-Banque multiplie les services et les avantages proposés à sa clientèle. Elle annonce notamment le lancement de trois nouveaux services relatifs à la finance islamique en Algérie, dont l'achat d'un logement par le biais d'un crédit à la consommation halal grâce à la finance islamique. La directrice de l'agence dédiée à la finance islamique, Yamina Belhassani revient sur les nouveaux produits mis à la disposition du consommateur algérien lancés par la compagnie en novembre dernier. La res-

ponsable précise qu'il s'agit de trois services relatifs aux comptes courants et comptes commerciaux. Ainsi qu'un crédit à la consommation qui finance l'acquisition d'un logement sous la forme de location vente. Cela dit, la locutrice donne plus de détails sur ce service qui suscite l'intérêt de nombreux clients. Il s'agit d'octroyer un crédit remboursable sur une durée maximale de 35 ans. Avec une marge bénéficiaire qui varie entre 6,75 % et 7,25 %. Les clients pourront notamment bénéficier d'un crédit à hauteur de 80 % de la valeur totale du bien immobilier. Le souscripteur au système n'a qu'à justifier d'un salaire supérieur ou égal à 27 000 DA.

SELON UN RAPPORT DE LA BANQUE MONDIALE

La dette publique de l'Algérie atteint 51,4% du PIB

Passant de 45,6% du Produit intérieur brut (PIB) en 2019 à 51,4% en 2020, la dette publique de l'Algérie a augmenté de 5,8%, a indiqué la Banque mondiale dans son dernier bulletin d'information économique de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (Mena). Intitulé «Vivre avec la dette : comment les institutions peuvent tracer la voie de la reprise dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord», le texte explique que la dette publique du pays va augmenter dans les années à venir, selon les prévisions de la Banque mondiale.

En effet, la dette de l'Algérie devrait augmenter de 4,7% en 2021, pour s'établir à 56,1% du Produit intérieur brut (PIB), pour atteindre 60,5% en 2022 et 65,3% en 2023, selon les prévisions de la Banque mondiale. La dette interne de l'Algérie est estimée à 50,8% du PIB en 2020 contre 45% en 2019. La dette extérieure publique est à 0,6% du PIB. La dette extérieure publique et privée de l'Algérie a baissé de 0,4%, passant de 2,3% du PIB en 2019 à 1,9% en 2020, a précisé le même rapport. L'économie algérienne s'est fortement contractée en 2020 en raison de mesures visant à contenir la pandémie et une baisse significative de la production d'hydrocarbures, contribuant à une détérioration majeure des déficits, a rappelé la Banque mondiale dans son dernier rapport, en précisant que la performance économique de l'Algérie est en baisse en raison de la stagnation de la production d'hydrocarbures et d'un modèle dérivé du secteur public. L'institution de Bretton Woods a indiqué que la croissance annuelle moyenne du PIB réel a atteint 3,3% entre 2010 et 2016, avant de retomber à 1,1% après 2017, entraînant une croissance négative du PIB par habitant. Le secteur des hydrocarbures a



reculé de 2,1% par an depuis 2010 en raison de la baisse des investissements, la hausse de la consommation intérieure entraînant une baisse annuelle de 2,8% des volumes d'exportation, selon le

même rapport qui précise que ceci, combiné à la baisse des prix internationaux du pétrole, a abouti à des déficits du compte courant et du budget global en moyenne de 13% et 11% du PIB, respec-

tivement, depuis le choc pétrolier de 2014. L'institution de Bretton Woods a indiqué que les dépenses publiques réelles ont depuis stagné et le rythme de croissance des secteurs hors hydrocarbures s'est ralenti, soulignant qu'au milieu des mesures de confinement du Covid-19 et d'une contraction de la production d'hydrocarbures, le PIB réel devrait s'être contracté de 5,5% en 2020. La Banque mondiale a estimé que le secteur des hydrocarbures devrait avoir baissé de 8,5%, sous l'effet d'une forte baisse de la production de pétrole brut, pour se situer en deçà du quota de production de l'Opep de l'Algérie. En raison des effets volume et prix, les exportations ont chuté de 37% en 2020, malgré une dépréciation modérée du taux de change, selon le même rapport qui a rappelé qu'au cours des onze premiers mois de 2020, les importations ont diminué de 18% en glissement annuel, avec une contraction prononcée des importations de machines et d'équipements. Le déficit du compte courant devrait avoir augmenté à 14,4% du PIB et les réserves internationales ont chuté de 24%, à environ 12,8 mois d'importations, selon la Banque mondiale.

Hafid Mesbah

BOURSE D'ALGER

Des perspectives prometteuses pour la Cosob

En faveur du projet d'introduction en Bourse de deux banques publiques et des entreprises relevant du secteur marchand de l'Etat, la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (Cosob) s'attend à une année 2021 «prometteuse». «L'annonce, par le gouvernement, d'un programme d'introduction en Bourse, notamment de deux banques publiques et les entreprises dépendant du secteur marchand de l'Etat est à même de transformer l'année 2021 en un axe de travail important, de même que l'émission de titres participatifs qui reste un signal fort de modernisation et de diversification des sources de financement», a indiqué le président de la Cosob, Abdelhakim Berrah, dans le rapport annuel de 2020 de cette autorité de régulation. «2021 est un horizon prometteur à court terme», a-t-il affirmé. Rappelant que 2020 était une année «exceptionnelle», marquée par une «crise sanitaire, une crise économique et des transitions multiples», Berrah a souligné l'année précédente a été mise à profit pour «un toilettage complet des textes et une démarche de la modernisation du cadre juridique», ainsi qu'un accompagnement des efforts du gouvernement pour «la modernisation et la diversification des sources de financement au profit de l'économie nationale et notamment le financement de l'innovation à travers les start-ups». L'année 2020 a été aussi l'année «charnière» pour la mise en place d'un laboratoire financier (FinLab), devant accompagner la place financière d'Alger dans son effort d'innovation, de coaching, d'informatisation, et de digitalisation, a-t-il noté. Selon le rapport annuel, «la Cosob, à l'instar des institutions du marché, a subi les effets de la crise sanitaire et de la crise économique qui s'en est suivie, eu égard aux mesures prises par le gouvernement pour lutter contre la propagation du virus. Ces effets se sont manifestés par la baisse des échanges sur le marché, le désintéressement des sociétés pour le marché et la baisse des activités de la Commission de façon générale». Ainsi, le volume global des échanges en Bourse en 2020 se chiffre à 87 796 titres contre 249 696 titres en 2019, soit une baisse de l'ordre de 64,83%. En valeur, les échanges se chiffrent à 78 458 464 DA contre 248 990 023 DA en 2019, soit une baisse de 68,48%.

BLANCHIMENT D'ARGENT: 37 DEMANDES D'ENQUÊTES REÇUES

La baisse du niveau d'activité globale s'explique, en partie, par les effets économiques de la pandémie, mais, principalement, à la «léthargie et la faiblesse endémiques» qui caractérisent la Bourse d'Alger, en raison du manque de profondeur du marché et d'attractivité pour les entreprises et les investisseurs, explique le rapport. S'agissant de l'agrément des Intermédiaires en Opérations de Bourse (IOB), le rapport a indiqué que la Cosob n'a pas reçu, en 2020, de demandes d'agrément, rappelant que le marché financier algérien comptait déjà 11 IOB agréés, à savoir : six institutions publiques (Badr, BEA, BDL, BNA, CPA et Cnep Banque) et cinq institutions privées (BNP Parisbas El Djazair, Société Générale Algérie, Tell Markets, AlSalam Bank Algeria et Banque Al-Baraka d'Algérie). S'agissant des activités des Teneurs de comptes conservateurs de titres (TCC), le nombre de comptes titre tenus, est relativement stable depuis plusieurs années, estime le rapport, précisant qu'il atteint en 2020, 21 478 comptes avec une augmentation de 30 comptes titre, seulement. Statistiquement, cela représente l'équivalent de cinq comptes titre pour dix mille Algériens, ce qui est un chiffre «très insignifiant». Les personnes physiques représentent plus de 97% de l'actionariat des sociétés cotées. «Ces chiffres qui stagnent dénotent du manque d'attractivité de la Bourse d'Alger qui a besoin d'un nouveau souffle par la mise en place d'un vaste programme d'introduction d'entreprises publiques et privées pour améliorer l'attractivité de la Bourse et drainer



l'épargne des ménages en faveur de la croissance et la transparence», est-il indiqué dans le rapport. S'agissant des infractions liées au blanchiment d'argent et à la corruption, le rapport a fait état de plus de 37 demandes d'enquêtes reçues par la Cosob, dans le cadre des enquêtes déclenchées par les autorités judiciaires sur des personnalités influentes, des fonctionnaires, ainsi que des hommes d'affaires, ayant potentiellement bénéficié d'indus privilégiés. Ces demandes d'enquêtes portent sur des actifs détenus par près de 370 personnes présumées, précise la même source. «La Cosob, grâce à l'exploitation du registre central des actionnaires et des informations et documents transmis par les teneurs de compte conservateurs de titres, a répondu à toutes ces demandes dans des délais dépassant, rarement, trois jours», relève le rapport.

R. E.

EXPORTATIONS ALGÉRIENNES VERS LA MAURITANIE

Une hausse de 205 % durant le premier trimestre de 2021

Les exportations algériennes vers la Mauritanie ont enregistré une hausse de 205% durant le premier trimestre de 2021 par rapport à la même période en 2020, a indiqué hier la Direction générale des Douanes (DGD). La DGD a enregistré un total de 111 opérations d'exportation vers la Mauritanie via le poste frontalier Mustapha Benboulaïd (Tindouf), durant la période entre janvier et mars 2021, précise un communiqué des Douanes. Les opérations d'exportation via ce poste frontalier ont enregistré, ainsi, une hausse de plus de 113%, par rapport au premier trimestre de 2020, conclut la même source.

R. E.

INCENDIES DE FORÊTS

La recherche des causes objet d'un atelier de formation régional à Batna

Un atelier de formation dédié à l'enquête et à la recherche des causes des incendies de forêts s'est ouvert dimanche à l'Ecole nationale des forêts de Batna au profit de cadres de cinq (5) wilayas de l'Est, a indiqué le directeur de l'Ecole, Azzedine Bounouara.

Dans une déclaration à l'APS, M. Bounouara a précisé que cette formation est destinée à 15 cadres du secteur des forêts, de la Gendarmerie nationale et de la Protection civile des wilayas de Batna, Khenchela, Souk Ahras, Guelma et El Tarf. La formation s'inscrit dans le cadre d'une convention signée en mai 2019 entre l'Algérie, le Japon et l'Organisation des Nations-Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) relative au projet d'assistance technique de la gestion des incendies de forêts visant à permettre à l'Algérie de consolider son Plan national spécial visant à lutter contre ce phénomène, a indiqué la même source. L'ate-



lier de quatre jours est animé par des cadres du secteur des forêts, de la Gendarmerie nationale et de la Protection civile ayant déjà participé à l'atelier national organisé sur le même thème, entre le 17 et le 19 juin 2019, à l'Ecole nationale des forêts de Batna, a relevé la même source.

L'atelier qui comprend une partie théorique et une autre pratique vise à initier les participants aux méthodes d'identification des causes de départ des

feux de forêts, a-t-on indiqué. Trois autres ateliers similaires se tiennent parallèlement au profit des wilayas du Centre-est (Tizi Ouzou, Bouira, Sétif et Skikda), des wilayas du Centre (Médéa, Aïn Defla, Blida et Tipaza) et des wilayas de l'Ouest (Chlef, Saïda, Sidi Bel Abbès et Tissemsilt), dans les centres de formation des agents techniques spécialisés des forêts de Jijel et de Beni Slimane de la wilaya de Médéa, selon M. Bounouara.

ALLOCATION «SPÉCIAL RAMADHAN»

Plus de 37.000 familles concernées à Annaba

Pas moins de 37 373 familles nécessiteuses de la wilaya de Annaba bénéficieront d'une allocation de solidarité spécial, estimée à 10.000 DA en prévision du mois sacré de Ramadhan, a indiqué dimanche un rapport de la commission des affaires sociales de l'assemblée populaire de wilaya (APW), au cours des travaux de sa 1^e session ordinaire de l'année 2021.

La même commission a précisé que le versement de cette allocation de solidarité via les comptes postaux des bénéficiaires a dépassé 98%, relevant qu'un montant global de 373 millions de dinars a été mobilisé pour

ces aides dont 38 millions de dinars constituent une contribution de la wilaya.

Caractérisées par "une transparence totale" dans le recensement des bénéficiaires, l'assainissement des anciennes listes et le versement par chèque postal, ces aides ont concerné un taux dépassant parfois 50% des habitants de certaines communes rurales dont Cheurfa, El Eulma et Chetaïbi, selon le rapport de la même commission.

En parallèle, les préparatifs pour l'ouverture des restaurants de la Rahma durant le mois de Ramadhan

se poursuivent, a-t-on noté, relevant que jusqu'à dimanche, 21 demandes d'ouverture de ces restaurants destinés aux démunis et aux voyageurs sont parvenues aux services concernés, ajoute le même document. Aussi, le rapport de la commission des affaires sociales a mis en avant l'importance de privilégier les repas à emporter et à veiller au respect des mesures de prévention contre le coronavirus dans les restaurants de la Rahma.

CANCER DU SEIN

650 femmes ont bénéficié du dépistage précoce à Ouargla

Au moins 650 femmes, tous âges confondus, ont bénéficié du dépistage précoce du sein dans le cadre de la caravane de dépistage initiée par l'association "Menbâa El-Hayat" des sages-femmes d'Ouargla, a-t-on appris hier des organisateurs.

La caravane a donné lieu à l'organisation de consultations et de dépistages gratuits au niveau des structures médicales et polycliniques au profit des femmes des communes de Rouissat, El-Hedjira, Sidi-Khouiled et Ouargla et des zones enclavées d'El-Bour, Debbiche, Oum-Raneb, Bour El-Haicha, Aïn-Moussa, Afrane (communes de N'goussa), a indiqué la présidente de l'association, Mme. Wassila

Bennoui. Lancée au mois d'octobre dernier au titre du mois rose, cette caravane médicale a permis la prise en charge de 50 cas de femmes malades présentant des kystes et inflammations et nécessitant d'autres consultations, suivi et contrôles périodiques de leur état, a-t-elle expliqué.

Inscrite au titre de la prise en charge sanitaire des citoyens dans les zones d'ombre, cette campagne a enregistré une large affluence de femmes venues bénéficier des consultations médicales gratuites.

La gynéco-obstétricienne, Halima Azil, a souligné, à ce titre, que la caravane vise à venir en aide médicale-

ment aux femmes rurales par le rapprochement de ses prestations à cette frange sociale, notamment les femmes enceintes.

Encadrée par un staff médical composé de gynéco-obstétriciens, praticiens généralistes, sages-femmes et un laborantin, cette caravane a procédé, outre les consultations et dépistage, à la sensibilisation sur l'importance du dépistage périodique à titre préventif de la maladie.

L'objectif étant de contribuer à assurer des prestations de santé au plus grand nombre possible dans les régions enclavées de la wilaya, dans le cadre des programmes de santé de proximité.

RÉSEAU GAZIER D'ORAN

Plus de 27 cas d'agression depuis le début 2021

Plus de 27 cas d'agression du réseau de distribution d'énergie gazière ont été enregistrés à Oran depuis le début de l'année 2021 et 109 au cours de l'année 2020, a indiqué hier un communiqué de la direction locale relevant de la Société de distribution de l'électricité et du gaz (SADEG, filiale de Sonelgaz). Ces agressions sont "multiples" et génèrent des "points faibles qui entraînent des incidents regrettables", a souligné la même source, incombant la responsabilité de ces actes en premier lieu aux organismes publics qui œuvrent "souvent sans autorisation préalable" des services de la direction de distribution d'Oran. De plus, de nombreux désagréments pour les citoyens sont induits par ces agressions, a ajouté la direction. A ce titre, cette instance a invité l'ensemble des entreprises opérant dans sa circonscription à consulter ses services techniques avant tout démarrage de travaux, cela dans un souci "de préserver la continuité de service pour les citoyens", a conclu le communiqué.

OUARGLA ET TOUGGOURT

Plus de trois milliards DA de créances détenues par la SADEG

Un montant de 3,13 milliards DA de factures de consommation impayées est détenu, ces quatre dernières années, par la société de distribution de l'électricité et du gaz (SADEG, filiale de Sonelgaz) auprès de ses clients des wilayas d'Ouargla et Touggourt, a-t-on appris hier de la direction locale de l'entreprise. Ces créances sont détenues auprès des abonnés du réseau de basse tension avec un volume de 2,2 milliards DA, de clients de la moyenne tension avec 880 millions DA et des abonnés de la haute tension avec 50 millions DA, a précisé la source. L'entreprise a relevé également des impayés par les abonnés d'une valeur de 3,8 millions DA constituant des charges de raccordement au réseau électrique. Pour juguler cette situation influant négativement sur l'exécution des projets de développement de l'entreprise et la qualité des prestations, la SADEG a invité ses clients à honorer leurs dettes à travers des mises en demeure aux retardataires, et a lancé des campagnes de sensibilisation via les organes de presse et les réseaux sociaux. L'entreprise compte 184.460 abonnés aux réseaux électriques au niveau des wilayas d'Ouargla et Touggourt, dont 181.758 abonnés au réseau de basse tension, 2.695 à celui de la moyenne tension et sept (7) abonnés au réseau de haute tension, selon la même source.

UNIVERSITÉ DE KHÉMIS MILIANA (AÏN DEFLA)

6 000 nouvelles places pédagogiques pour la prochaine rentrée

La capacité d'accueil de l'université Djillali Bounaâma de Khémis Miliana (Aïn Defla) sera renforcée, dès la prochaine rentrée universitaire, par la réception de 6.000 nouvelles places pédagogiques, a-t-on appris dimanche du recteur de cet établissement de l'enseignement supérieur. "La capacité d'accueil de l'université Djillali Bounaâma sera renforcée, dès l'entame de la rentrée 2021-2022, par la réception de 6.000 nouvelles places pédagogiques, un quota qui diminuera de manière substantielle le déficit dans ce domaine", a précisé le Pr Hadj Aïlem. Faisant état de plus de 23.000 étudiants fréquentant l'université de Khémis Miliana à l'heure actuelle, auxquels seules 13.000 places pédagogiques sont offertes, il a soutenu que l'élargissement de la capacité d'accueil de cet établissement améliorera leurs conditions d'enseignement. "Avec plus de 23.000 étudiants et seulement 13.000 places pédagogiques, il est absolument nécessaire d'offrir aux étudiants les conditions idoines d'enseignement en diminuant de la pression à laquelle ils font face, d'où la pertinence de l'opération", a-t-il soutenu. Selon lui, la réalisation des blocs devant accueillir les étudiants a été quasiment achevée et il ne reste que le volet inhérent aux voiries et réseaux divers (VRD), une opération retardée principalement à cause de la pandémie de la Covid-19, a-t-il expliqué. Pour le premier responsable de cette université, la réception des 6 000 nouvelles places pédagogiques permettra d'y réorganiser l'enseignement en tous points de vue.

SUITE AU RETOUR DU TÉLÉPHÉRIQUE Chréa reprend vie

La remise en service du téléphérique reliant la ville de Blida aux hauteurs de Chréa a « redonné vie » à cette région touristique, après un arrêt de plus d'une année, grâce aux nombreuses familles et visiteurs qui y ont afflué, en fin de semaine, pour profiter du beau temps printanier y régnant.

En effet, les amoureux des hauteurs de Chréa ont repris le chemin de cette belle région, depuis l'annonce, mercredi dernier, de la reprise de l'activité de la télécabine, suspendue en raison de la pandémie de la Covid-19. «Les visiteurs, pas trop nombreux, durant les deux premiers jours, ont vu leur nombre monter en flèche, en fin de semaine», selon les responsables en charge de la station du téléphérique. Ces derniers ont fait part de 700 passagers enregistrés durant les deux premiers jours de la remise en service du téléphérique (mercredi et jeudi), avant d'atteindre près de 3.000 durant le week-end (vendredi et samedi), grâce aux nombreuses familles qui ont décidé de profiter du printemps, en empruntant le téléphérique pour monter à Chréa. Une situation qui a d'ailleurs incité les responsables en charge de la station du téléphérique à «étendre les horaires de travail fixés initialement à 17H30 (heure de fermeture du téléphérique), jusqu'à 19H00, soit après la descente de tous les citoyens», a souligné Bencherif Abdelhakim, responsable de la maintenance au niveau de la station. «L'importante affluence des familles durant le weekend a incité la direction à étendre les horaires de travail jusqu'à 19H00, dans l'objectif



de satisfaire nos clients, d'une part, et préserver la réputation de l'entreprise, d'autre part», a-t-il expliqué.

RESPECT DES MESURES DE PRÉVENTION CONTRE LA COVID-19

De nombreux citoyens rencontrés par l'APS à la station du téléphérique de Blida ont exprimé leur «joie» à l'égard de la remise en service de ce moyen de transport, qui leur permet de jouir «des paysages naturels exceptionnels recélés par la région de Chréa», se sont-ils félicités. Une dame, qui accompagnait ses trois enfants, a assuré que le temps printanier et la réouverture du téléphérique l'ont particulièrement incité à planifier «une journée en plein air sur les hauteurs de Chréa», exprimant son bonheur de voir ses enfants, qui sont habitués à venir à Chréa en voiture, «très heureux de découvrir le téléphérique, et de voir toute cette verdure et leur ville 'du ciel'. C'était vraiment une belle journée», a-t-elle assuré. De nombreux autres citoyens ont salué le retour d'activité du téléphérique, estimant notamment que cette reprise leur «évitera les encombrements

de la RN37, qui est souvent fermée aux usagers à cause de l'importante affluence des touristes», ont-ils relevé. A noter que ce téléphérique, ouvert depuis 1986 et considéré comme la plus long câble au monde (près de huit km), jusqu'à l'entrée en service, en 2011, du téléphérique de Colombie (11 km), assure le trajet en 30 mn, durant lesquelles le passager jouit, printemps comme hivers, d'un vue époustouflante sur les paysages de cèdres d'atlantique. D'autres citoyens se sont, pour leur part, félicités des mesures de distanciation physique adoptées par la direction de la station, et fixant le nombre de passagers à quatre au lieu de six, pour éviter la propagation du virus de la Covid-19.

L'APS a constaté de visu l'application stricte du protocole sanitaire, portant notamment sur la disponibilité de liquide désinfectant, de passages distincts pour les entrées et les sorties, et l'interdiction d'accès à la station pour toute personne ne portant pas le masque de protection. De leur côté, les agents de la station s'attellent à l'organisation des passagers en veillant au respect de la distanciation

physique, dans la perspective d'une hausse attendue du nombre des passagers, selon les prévisions de la direction de la station. «Le téléphérique enregistre une affluence considérable de visiteurs, en fin de semaine, durant les vacances scolaires, et en période de chutes de neiges», a souligné M. Bencherif.

A titre indicatif, il a signalé l'enregistrement de près de 7.000 passagers durant le printemps 2018, et plus de 5 500 passagers durant le mois de décembre de la même année. Les responsables locaux en charge du téléphérique de Chréa ont, également, lancé un appel aux citoyens en vue du respect des mesures de prévention visant la préservation des biens de l'entreprise, de la dégradation et du sabotage. Ils ont déploré, à ce titre, les comportements de certains jeunes irresponsables, reflétés par des graffitis sur les parois des cabines, dont l'aspect est ainsi dégradé, notamment au regard des touristes étrangers qui affluent vers la station de Chréa. A noter que ce téléphérique assure le transport de près de 950 passagers /heure, tout au long de la semaine, de 8H00 à 17H30, à l'exception du dimanche réservé à la maintenance. La remise en service de ce moyen de transport sera d'une contribution importante dans l'amélioration des revenus touristiques de cette région, impactée lourdement par la pandémie du nouveau coronavirus. Les passagers de ce télécabine, culminant à une hauteur de plus de 1.500 mètres, peuvent jouir d'une vue imprenable sur les luxuriantes forêts de Chréa, dotées d'une flore d'une grande variété (794 espèces végétales), dont les cèdres de l'Atlas. Les amateurs de photos ne se privent pas, à l'occasion, de prendre des photos souvenirs de nombreux monuments connus de la ville de Blida, dont le stade olympique «Mustapha Tchaker», et la vieille mosquée «El Kawthar».

R. R./APS

POUR RÉHABILITER LEUR VILLAGE ABANDONNÉ

Les habitants d'Imesdurar (Bouira) à pied d'œuvre

Les habitants d'Imesdurar sont à pied d'œuvre depuis plusieurs semaines sur les hauteurs de Saharidj (Nord-est de Bouira) pour parachever une vaste opération de réhabilitation de leur village déserté durant les années 1990 et 2000 du fait du terrorisme et de la dégradation du cadre de vie. En effet, la vie a repris progressivement son cours dans ce village montagneux, connu pour son glorieux passé révolutionnaire. Une dynamique particulière s'est emparée de ces lieux de haute montagne, où règne de l'ambiance née de la joie des retrouvailles entre amis, cousins et voisins venus pour participer à cette opération qui se poursuit pour l'extension et la réhabilitation des ruelles étroites du village ainsi que des sources d'eau.

«Cette louable initiative a débuté depuis des semaines. Les habitants du village Imesdurar sont venus de partout et en force pour apporter leur soutien afin de réhabiliter les ruelles, les sources ainsi que les routes dont l'objectif est d'améliorer le cadre de vie de la population», a expliqué à l'APS Slimane Taleb, un des citoyens issus de cette localité. Pour ce faire, l'infatigable jeune Madjid Aggad, a réussi à mobiliser autour de lui d'autres hommes du village à l'image notamment de Banouh Baânou,

Nouri Nouredine, Haddar Abdelkader et Bourrai Amar, pour mener à bien les travaux et les différentes actions de réaménagement. Sur place, les groupes de jeunes bénévoles se partagent les tâches pour poursuivre des opérations de désherbage, de nettoyage ainsi que d'éradication de toute gênante vieille construction pour étendre les ruelles et permettre l'accès des véhicules au centre du village. «L'accès des véhicules au cœur du village était un épineux problème pour nous. Nous devons en finir avec.

Donc nous sommes en train d'étendre les voies et les ruelles. Les travaux se poursuivent toujours comme vous les voyez», a expliqué Slimane. D'autres équipes de jeunes s'efforcent à parachever les travaux de rénovation des sources d'eau de «Thala Lhaq» et celle d'«Ameziav» afin de réalimenter les foyers en cette ressource vitale notamment avec l'approche de la période estivale.

«Les travaux avancent bien, mais nous avons toujours besoin d'aide de nos concitoyens et habitants du village afin de réhabiliter cette localité montagneuse et touristique», a encore souligné Slimane. Pour le financement des travaux, les habitants d'Imesdurar organisent chaque vendredi

des collectes de fonds afin de subvenir aux besoins de l'opération. Ils ont pu aussi obtenir le soutien de leurs proches établis à l'étranger, qui leur envoient régulièrement des sommes d'argent, selon Madjid Aggad.

LE GAZ DE VILLE... PLUS QU'UNE NÉCESSITÉ

Malgré la lourde tâche qui les attend, les villageois d'Imesdurar gardent l'espoir d'aller plus loin dans leurs actions afin de raccorder notamment leurs foyers au réseau du gaz naturel, dont un projet en ce sens avait déjà été inscrit par la direction de l'Energie et des Mines de la wilaya, «mais rien n'a été fait à ce jour», a expliqué le jeune Slimane. La population locale juge indispensable cette commodité (gaz), car les familles endurent le calvaire du froid hivernal et de la neige.

«Le gaz est indispensable pour notre village. D'ailleurs, c'est l'absence de cette commodité, qui a fait fuir les gens auparavant pour chercher ailleurs des conditions de vie plus clémentes», a-t-il dit. Le manque de commodités de vie ainsi que le terrorisme et le climat d'insécurité qui y régnait à l'époque, ont poussé les habitants à quitter le village pour aller se réfugier ailleurs à Ahnif, M'Chedallah et à Saharidj.

«Aujourd'hui, beaucoup de familles et paysans veulent y revenir et y vivre mais avec le minimum de commodité. La majorité des habitants sont des paysans qui veulent y retourner et faire de l'agriculture de l'élevage et autres activités», a raconté Slimane. Ayant bénéficié au début de 2021 d'un projet de réhabilitation du réseau d'éclairage public, la localité enclavée d'Imesdurar manque d'un réseau d'AEP devant lui permettre de raccorder les foyers aux sources naturelles dont elle dispose. «La fameuse source noire du village alimente M'Chedallah, Aghbalou et Rafour, mais sans nous alimenter nous en l'absence de réseau», s'est plaint un groupe de jeunes de ce village considéré comme zone d'ombre.

Contacté par l'APS, le chef de la Daira de M'Chedallah, Zitouni Lakhdar, a expliqué à ce propos que ses services et ceux de la municipalité de Saharidj d'où relève Imesdurar, ne ménageraient aucun effort pour prendre en charge ces opérations dès l'amélioration de la situation financière de la collectivité. «Nous avons pris en considération les doléances de la population. Nous avons pu réaliser quelques opérations, mais nous manquons d'argent pour réaliser d'autres notamment cette période de crise», a-t-il dit.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

Démantèlement d'un réseau spécialisé dans le vol de véhicules à Médéa

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité, sous toutes ses formes, les forces de police, de la sûreté de daïra de Ksar El Boukhari ont réussi à démanteler un réseau criminel, spécialisé dans le vol de véhicules, qu'ils revendent, par la suite, sous forme de pièces détachées, ont indiqué les services de ce corps de sécurité.

C'est suite à une plainte déposée par un citoyen qui s'est présenté, à la sûreté de daïra, signalant le vol de son propre véhicule ainsi que tous ses documents qui s'y trouvaient, par des personnes inconnues que l'affaire a commencé. « Les services concernés ont aussitôt procédé à l'ouverture d'une enquête, en coordination avec le parquet du tribunal de Ksar El Boukhari », a précisé la même source. Les investigations menées par les mêmes services de police ont abouti à la mise hors d'état de nuire de ce réseau, composé de six individus, âgés entre 21 et 35 ans, dont deux personnes, résidant dans une autre wilaya voisine, a-t-elle ajouté.

Cette opération s'est soldée, par la récupération du véhicule volé du plaignant et deux autres véhicules, utilisés dans par la bande, dans ses activités criminelles et le



transport des membres du réseau. Des procédures judiciaires ont été lancées, à l'encontre des suspects, afin de les présenter devant les autorités compétentes, du tribu-

nal de Ksar El Boukhari, pour plusieurs chefs d'accusation, entre autres, création d'une association de malfaiteurs et vol et recel d'objets volés.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

7 morts et 193 blessés



Sept personnes sont décédées et 193 autres ont été blessées dans plusieurs accidents de la route à travers le pays, durant ces dernières 24 heures, a indiqué hier un communiqué de la Protection civile. « Durant la période du 4 au 5 avril 2021, les unités de la protection civile ont enregistré 2 795 interventions tous types confondus », a précisé le communiqué. « À ce titre, nos secours ont effectué 151 interventions durant cette période, suite à plusieurs accidents de la circulation à travers plusieurs wilayas. 7 personnes sont décédées et 193 autres ont été blessées et prises en charge sur les lieux puis évacuées vers les structures sanitaires par les éléments de la protection civile », a ajouté le communiqué. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Guelma où deux personnes sont décédées et une autre a été blessée, suite à une collision entre un véhicule et un camion, survenue sur la RN 102, dans la commune de Tamlouka (daïra Ain Makhrouf). « Les victimes ont été évacuées vers l'hôpital local », a précisé la protection civile dans son communiqué. Concernant les activités de lutte contre la propagation de la Covid-19, « les unités de la Protection civile ont effectué durant les dernières 24 heures 38 opérations de sensibilisation à travers six wilayas (29 communes), portant sur la pandémie Covid-19 », explique la même source qui ajoute que « 40 opérations de désinfections générales ont été menées, à travers 06 wilayas (19 communes), touchant l'ensemble des infrastructures et édifices publics et privés, quartiers et ruelles ». La DGPC a mobilisé pour les deux opérations « 163 agents tous grades confondus, 29 ambulances et 19 engins d'incendie », conclut la même source.

Samia. A

POUR VOL, MENDICITÉ ET ESCROQUERIE

Arrestation d'un jeune à Boumedès

Les éléments de la police, de la 2ème sûreté urbaine, relevant de la sûreté de wilaya de Boumedès ont arrêté un jeune, âgé de 36 ans, ayant des antécédents judiciaires, résidant dans une des communes de la même wilaya, ont rapporté les mêmes services.

Le suspect est interpellé « pour escroquerie, mendicité et agression sur des personnes », a précisé la même source.

L'opération a été rendue possible, grâce à l'exploitation d'une plainte déposée, par une des victimes, qui a rapporté, que sa fille mineure a été victime de vol et d'agression, par le même suspect, a ajouté la même source.

L'agresseur escroquait les gens, en se faisant passer pour le père d'une petite fille atteinte d'un cancer. Alors il placardait exposait des « flyers » à

caractère humanitaire, sur la maladie de sa supposée fille cancéreuse, sur les murs des immeubles, pour gagner la sympathie des gens prêts à l'aider financièrement à ton appris des mêmes services. Le suspect a été arrêté en flagrant délit, en train d'afficher ses flyers. Il a été, par la suite présenté devant les instances judiciaires compétentes.

Samia Acher

CONSTANTINE

Une caravane de solidarité au profit des sinistrés de Bejaia

Une caravane de solidarité renfermant des produits alimentaires a démarré de la gare routière de la cité Boussouf de Constantine, au profit des familles sinistrées de Bejaia suite au séisme ayant frappé dernièrement la wilaya. S'exprimant lors du coup d'envoi de la caravane qui totalise 10 camions, le secrétaire général de la wilaya, Saïd Akhrouf a précisé, que cette caravane s'inscrit dans le cadre d'un élan de solidarité initié par des opérateurs économiques de Constantine envers les habitants des régions de Bejaia affectées par le séisme qui a ébranlé la wilaya. De son côté, le directeur local du commerce, Rachid Hedjal, a indiqué que ses services ont organisé la caravane, lancée sous le slogan « Constantine solidaire avec Bejaia », avec la participation de 11 opérateurs économiques locaux. Ces aides englobent 106 quintaux de produits alimentaires dont la farine, la semoule, le couscous en plus de 29 quintaux de sucre, 51,5 quintaux de légumes secs (lentilles, pois chiches, haricots secs), 960 litres d'eau minérale, près de 500 articles de literie, 600 paquets de lingettes, 700 flacons de savon liquide, ainsi que 2 500 boîtes de jus et 25 000 paquets de biscuits.

APS

Qahwa fi goubli |

C'est par ici l'entrée ou par-là la sortie ? Autrement dit win rahi dakhla wela elkhardja ? Cruel dilemme. Parce qu'il peut arriver que tu sois un grand qu'on s'est arrangé à faire sortir par la grande porte. Comme il leur est tout à fait loisible même tu parais grand et intouchable donc de prendre la petite porte de sortie. Car ainsi sont les hommes qu'ils adorent humilier leurs semblables. Et tout particulièrement surtout s'ils considèrent qu'ils leur font de l'ombre...Souvent d'autres ne daignent te regarder de leur perchoir qu'une fois que tu es devenu quelqu'un. Et donc plus intéressant à connaître, sachant en leur for intérieur que tu es capable de leur décrocher au moins une demi-lune...Car aujourd'hui tout n'est

Pile ou...Farce ?

qu'intérêts. Et ainsi finissent par disparaître carrément les fameuses grandes amitiés pour céder graduellement place à des amitiés de fortune mais rarement d'infortune. Parce qu'une fois au sol personne ne s'allongera pour tes beaux yeux. Et comme il n'y a plus tellement de beaux yeux on s'est rabattu sur les lentilles. C'est plus chic et ça rapporte surtout puisque ça coûte nettement moins cher qu'un « appareillage »;;Un mien ami rencontré tout récemment m'a dit entre deux gorgées d'un café bien serré : mais pourquoi donc toi pourtant dont le beauf est si fléne tu n'as pas décroché un poste au sommet de l'état ? Avant de se raviser et rectifier le tir: remarque tu n'as pas besoin de cet

expédient pour grimper...Je lui ai répondu avec toute l'humilité qui sied et l'inévitable zeste d'humour: j'attends la fonte des neiges...Il a alors éclaté de rire avant de laisser tomber uniment: sacré farceur va...Au vrai je suis bien comme je suis et le fait même d'ouvrir Facebook et d'y retrouver des amis réels et virtuels fraîchement acquis me remplit d'aise...Oui j'ai l'intime conviction qu'il y a de petites choses dans la vie plus importante qu'un poste, une promotion future des plus fulgurante...Oui je préfère de loin mais alors de très loin une bonne loubia à la fameuse rue Tanger chez le roi de la loubia justement que le roi des haricots....

A. Zentar

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE SAAD DAHLEB-BIADA 1
 NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE: 4137200309049

Avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales
 N°04/USDB1/2021

Sous le patronage de l'Université, provisionnelle relative l'appel d'offres ouvert et international restreint N°04/USDB1/2021, et conformément aux articles 20, 40, 42, 44, 46 et 62 du décret présidentiel n°13-111 du 16 septembre 2013 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'Université Saad Dahleb (SD) lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N°04/USDB1/2021 relatif à l'acquisition, l'installation et le suivi en service des équipements scientifiques au profit des laboratoires des applications scientifiques de l'Algérie.

- Réparties en lots comme suit:
- Lot N°01 : Équipements de physique générale;
 - Lot N°02 : Équipements d'instrumentation;
 - Lot N°03 : Équipements de laboratoire;
 - Lot N°04 : Acquisition de laboratoire de la stabilité et la rigidité des structures (Sables et des sols de cimentation);
 - Lot N°05 : Caractérisation et agrégation.

Les offres accompagnées des documents exigés dans le cadre des charges, sont triple exemplaires scellés et cachetés (un exemplaire de l'original, la référence et l'objet de l'appel d'offres, de deux exemplaires de copie).

Via l'intermédiaire chargé de l'évaluation, de la Prospective et de l'Orientation, de l'Université Saad Dahleb (SD) à l'adresse suivante: **UNIVERSITE SAAD DAHLEB-BIADA 1**

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°04/USDB1/2021
 Acquisition, installation et suivi en service des équipements scientifiques au profit des laboratoires des applications scientifiques de l'Algérie

- Lot N°01
- Les soumissionnaires doivent composer un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière, accompagnées de l'ensemble des pièces réglementaires requises dans l'article n°13 de cahier des charges administratifs généraux (CCAG).
 - Les offres techniques et financières sont déposées au cabinet des charges au service des marchés.
 - La date de présentation des offres est fixée à 11h00.
 - Le jour et l'heure d'ouverture des offres est le jour et l'heure d'ouverture des lots relatifs aux données de consultation, à moins d'indication contraire, correspondant au dernier jour de la date de présentation des offres.
 - Si un jour ouvrable est un jour férié ou un jour de repos légal, le jour de l'ouverture des offres est reporté au jour ouvrable suivant.
 - Le dépôt des offres se fera avant 12h00.
 - L'ouverture des plis se fera en séance publique le jour de la date de présentation des offres à 14h, au service de l'Université des applications scientifiques, au sein des laboratoires de l'Université Saad Dahleb - Biada 1.

Les soumissionnaires doivent déposer leurs offres, portant durée de validité de trois mois à compter de la date de dépôt des offres.

CRÉBUS #608 DU MARDI 6 AVRIL 2021-ANEP 2116006248

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 MINISTERE DE L'HABITAT ET L'URBANISME ET DE LA VILLE
 L'OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE MILA
 N° d'identification fiscale : 99543010150490

INVITATION RELATIVE A L'AVIS DE CONCOURS NATIONAL RESTREINT N° 01/2021

Relativement à l'avis de concours national restreint N°01/2021 pour: Etude et suivi pour la réalisation de 100 logements publics locaux TR 2020 en TCE y compris VRD à TADJANET wilaya de Mila.

BET Haneur Hichem
Groupeement du BETs Bessemouche zakaria, Labouh Toufik et Chouhri Ismael
Groupeement du BETs Haniar Omar et Chercoua wassila
BET Louif Larbi
BET Boulebiti Bouata
Groupeement du BETs Berrakder almedine et Chaba Mohamed Cheral
Groupeement du BETs Boulebiti Rabah et Mohamed Althmane
BET Moutou Kamel
BET Bensouf Mohamed Amine
BET Tahrouh Sami
BPA Institut general Arts et Techniques GART Amelha
Groupeement du BETs Messalaha Ismael et Moudi Arber
Groupeement du BETs Berrakder Rabouane et Fritou Houssaini meline
BET Haniar Larbi
BET Ghouloul Fetouh
BET Achouah Laidouar
BET Louahed Houne

Les candidats sont invités à remettre leurs plis (des offres techniques, des prestations et des financières, dans des enveloppes séparées et cachetées; les trois enveloppes sont mises dans une enveloppe cachetée et anonyme) comme indiqué dans l'article 24 du cahier des charges comportant le menu.

A1
 Monsieur le Directeur général de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Mila.
 « Concours National d'Architecture Restreint N°01/2021
 Matière d'œuvre (Etude et le suivi) pour la réalisation 100 logements publics locaux TR 2020 en TCE y compris VRD à TADJANET wilaya de Mila.
 « A l'usage que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

- La date de présentation des offres est fixée à 11h00 à partir de la 1ère partie de cette invitation aux offres techniques ou le bulletin officiel des opérations publiques (BOOP) (dans la presse).
- Les offres doivent être déposées, avant le dernier jour de la date de présentation des plis qui coïncident avec le jour de la date limite de dépôt des offres avant 12h00 auprès de la direction générale (restreint) de l'OPGI, au service de l'ALN MILA.
- Si un jour ouvrable est un jour férié ou un jour de repos légal, celui-ci est reporté au jour ouvrable suivant à la même heure.
- La séance d'ouverture des plis aura lieu le même jour de l'ouverture des plis à 14h00 au service de l'OPGI de Mila.
- Les soumissionnaires doivent déposer leurs offres, portant durée de validité de trois mois à compter de la date de dépôt des offres.

CRÉBUS #608 DU MARDI 6 AVRIL 2021-ANEP 2125001464



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la ville
 OFFICE DE PROMOTION ET GESTION IMMOBILIERE DE LA WILAYA DE TIPAZA

DIRECTION GENERALE
 Réf. : 700 /D G/2021

A
L'ETPBG/ BEY OMAR SID AHMED
1ère Mise en Demeure

- * Vu le décret présidentiel N°02/250 du 24/07/2002, portant réglementation des marchés publics.
- * Vu le marché N° 70/01 approuvé en date du 28/09/2010 portant réalisation en TCE des 70/250 logements Sociaux locaux sis Sidi Ghiles Blac 01-02-03-04-05-06 programme complémentaire 2008, conclus entre OFFICE DE PROMOTION ET GESTION IMMOBILIERE DE LA WILAYA DE TIPAZA, Cité Administrative A.U.I. Tipaza et partenaire contractant ETB TCH BEY OMAR SID AHMED élisant domicile à 45 Rue de l'ALN Wilaya de Tlemcen.
- * Vu l'ordre de service N° 0469-13 du 28/07/2013 ayant objet d'arrêt des travaux jusqu'à l'approbation de l'aveuement N° 03.
- * Vu le jugement rendu par le tribunal administratif de Tipaza en date du 22/06/2020.
- * Vu l'ordre de service N° 0023-21 ayant objet reprise des travaux notifier par huissier de justice en date du 22/02/2021.
- * Vu l'expiration des délais contractuels.
- * Vu le PV de chantier du 02/03/2021 qui constate la non reprise des travaux.

L'entreprise est mise en demeure de :

- Renforcer le chantier en moyens humains et matériels.
- Remédier à toutes les carences constatées.

Un délai de 10 jours vous est accordé à compter de la date de sa première Publication dans le (BOMOP) ou dans la presse. Passé ce délai, l'Office se réserve le droit de résilier votre marché unilatéralement aux torts exclusifs Conformément à la réglementation en vigueur.

CRÉBUS #608 DU MARDI 6 AVRIL 2021-ANEP 2116006267



Votre quotidien
chaque jour
chez votre buraliste

FRACTURE DANS LA FAMILLE ROYALE JORDANIENNE

Le prince Hamza refuse d'obéir au roi

Accusé d'implication dans un complot «maléfique» contre son pays, le prince Hamza de Jordanie, demi-frère du roi Abdallah II, a affiché sa défiance en exprimant son refus d'obéir aux injonctions de cesser ses «activités» et de restreindre ses mouvements.

Le prince Hamza, 41 ans, a nié dès samedi les allégations à son encontre, et accusé en retour le pouvoir de «corruption» et d'«incompétence», scellant la fracture dans la famille royale jordanienne. Dans une conversation enregistrée et diffusée dimanche soir sur Twitter, le prince affirme à un interlocuteur non identifié: «c'est sûr que je n'obéirai pas (aux ordres du chef d'état-major, le général Youssef Huneiti) quand il me dit que je ne suis pas autorisé à sortir, à tweeter, à communiquer avec les gens et que je suis seulement autorisé à voir ma famille». Ce complot, le premier du genre depuis la création du royaume hachémite il y a 100 ans, a éclaté au grand jour samedi avec la mise en cause du prince Hamza dans des «activités» pouvant nuire au royaume et l'annonce de l'arrestation de plusieurs personnalités jordaniennes dont d'anciens responsables pour des «raisons de sécurité». Le même jour, le prince Hamza, fils aîné du feu roi Hussein, et de la reine Noor, une Américaine, a affirmé qu'il était assigné à résidence dans son palais à Amman. Les autorités n'ont pas confirmé cette mesure. Le lendemain, le vice-Premier ministre Ayman Safadi a déclaré que la «sédition» avait été «tuée dans l'œuf», après avoir accusé le prince Hamza d'avoir collaboré avec une «puissance étrangère», non identifiée, pour tenter de déstabiliser le royaume et fait état de l'arrestation d'une quinzaine de personnes dont Bassem Awadallah, un conseiller du roi.

INTERNET COUPÉ

À la demande du roi, le chef d'état-major s'est rendu samedi au domicile du prince Hamza pour lui demander de cesser «tous



les mouvements et activités visant la sécurité et la stabilité de la Jordanie», mais la réunion s'est mal passée, a ajouté M. Safadi. «J'ai enregistré toute la conversation et je l'ai distribuée (...) Maintenant j'attends de voir ce qui va arriver et ce qu'ils vont faire. Je ne veux pas bouger (pour l'instant) car je ne veux pas aggraver la situation», a dit le prince dans son dernier enregistrement, en dénonçant une situation «inacceptable».



Selon des habitants hier, l'internet est coupé depuis deux jours dans le quartier huppé de Dabouq, dans l'ouest de la capitale Amman, où vivent le prince Hamza ainsi que d'autres princes et princesses. Conformément au souhait de son père, décédé en 1999, Hamza avait été nommé prince héritier lorsque Abdallah II était devenu roi. Mais, en 2004, le souverain lui a retiré ce titre pour le donner à son propre fils aîné,

Hussein. Pour Ahmad Awad, qui dirige à Amman l'institut Phenix Center for Economics and Informatics Studies, «ce qui est arrivé est une première par son intensité dans l'histoire de la Jordanie». «C'est le début d'une crise et pas la fin. Cela montre qu'il faut des réformes tant politiques, qu'économiques et démocratiques», a-t-il dit à l'AFP.

SOUTIENS ÉTRANGERS

Selon M. Safadi, «les enquêtes (sur ce complot) ont révélé des liens entre Bassem Awadallah et des parties extérieures (...) pour mettre en œuvre des plans maléfiques visant à ébranler la stabilité de la Jordanie». «Une personne ayant des liens avec des services de sécurité étrangers a été en contact avec la femme du prince Hamza et lui a proposé de mettre à sa disposition un avion pour quitter la Jordanie», a-t-il ajouté sans préciser l'identité de cette «personne». Mais l'Israélien Roy Shaposhnik a ensuite affirmé dans un communiqué être «un ami du prince Hamza» et avoir fait un «geste humanitaire modeste» en «invitant la femme et les enfants du prince à venir chez lui en Europe». Il a cependant souligné n'avoir «jamais été un agent du renseignement d'Israël ou d'un aucun autre pays». Les messages de soutien au roi Abdallah II ont dans le même temps continué d'affluer de l'étranger. Les derniers en date, ceux du Koweït, des Emirats arabes unis et de Russie. «Nous soutenons les efforts des autorités légitimes de Jordanie et personnellement du roi Abdallah II pour assurer la stabilité intérieure» du pays, a affirmé le ministre des Affaires étrangères à Moscou.

R. I/AFP

ATTAQUE AU MOZAMBIQUE

Un nombre « important » de rebelles tués à Palma

Un nombre «important» de rebelles islamistes ont été tués par les forces mozambicaines au cours des combats visant à reprendre la ville de Palma (Nord-Est), tombée fin mars aux mains de groupes terroristes, a déclaré dimanche le chef des opérations militaires sur place. «Ce n'est pas encore terminé (...) mais un nombre important de terroristes ont été abattus», a déclaré devant des journalistes le commandant des opérations à Palma, Chongo Vidigal. Il a assuré à la télévision publique TVM que la zone était désormais «sûre», sans toutefois dire qu'elle était repassée sous le contrôle total de l'armée mozambicaine, contrairement au gouverneur de la province de Cabo Delgado, Valygi Tualibo. «Palma est à 100% sous le contrôle des autorités mozambicaines», a en effet assuré à la presse M. Tualibo après avoir visité la localité. Une affirmation mise en doute par Lionel Dyck, fondateur et patron de Dyck Advisory Group (DAG), société militaire privée ayant renforcé les troupes mozambicaines, qui a dit lundi à l'AFP estimer «improbable» que l'armée mozambicaine ait repris Palma. Il a également confirmé à l'AFP que le contrat de DAG avec les autorités mozambicaines devrait prendre fin aujourd'hui.



Le 24 mars, des groupes armés ayant prêté allégeance au groupe Etat islamique (EI) ont attaqué cette ville portuaire stratégique, à seulement quelques kilomètres d'un mégaprojet gazier de plusieurs milliards d'euros, piloté par le groupe français Total. Dans la ville ravagée de 75 000 habitants, dont les premières images depuis l'attaque ont été diffusées à la télévision locale, Chongo Vidigal a ajouté pouvoir sentir «l'odeur des cadavres des terroristes». Les images ont montré quelques corps gisant encore dans les

rues, des maisons en ruines et des véhicules en cendres. Quelques habitants aussi, récupérant de la nourriture au milieu de nombreux militaires lourdement armés. TVM a montré des images de restes incendiés de bâtiments, parmi lesquels des banques, l'hôpital de la ville et le bureau du procureur. L'attaque, revendiquée par l'EI a tué officiellement des dizaines de civils, policiers et militaires, mais le nombre réel de victimes n'est pas encore connu. Des milliers de soldats ont été déployés mais depuis les premières attaques en 2017, les forces gouvernementales se sont montrées incapables de combattre efficacement les rebelles qui terrorisent la province pauvre du Cabo Delgado, frontalière de la Tanzanie. Désignés localement sous le nom d'Al-Shabab ("les jeunes", en arabe), ils ont prêté allégeance à Daech. Environ 11 000 personnes ont été déplacées par la dernière attaque, selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Plus de 670 000 personnes avaient déjà été forcées à quitter leur foyer à cause des violences dans la région, selon l'ONU. L'ONG Aclad recensait déjà 2 600 morts avant l'attaque de Palma, dont la moitié de civils.

AFFRONTLEMENTS TRIBAUX AU DARFOUR-OUEST (SOUDAN)

Au moins 18 personnes tuées

Au moins 18 personnes ont été tuées et 54 blessées dans des affrontements tribaux depuis samedi à El-Geneina, capitale du Darfour-Ouest, dernières violences meurtrières en date dans cette région troublée de l'ouest du Soudan, a-t-on appris auprès du Comité central des médecins soudanais. «Nous avons dénombré 18 morts et 54 blessés», a indiqué lundi le Comité dans un communiqué, ajoutant que les blessés étaient soignés à l'hôpital universitaire de l'El-Geneina. Selon Abdelrahman Ahmed, un témoin interrogé par l'AFP, les affrontements étaient toujours en cours lundi et «se sont étendus à la banlieue

ouest (d'Al-Geneina)». Le Comité des médecins, un organisme fondé en 2016 pour représenter la communauté médicale, a ajouté qu'une ambulance transportant des blessés a également été attaquée. Les hôpitaux continuent de recevoir des victimes, a-t-il ajouté. D'autres affrontements tribaux avaient eu lieu en janvier au Darfour, faisant plus de 200 morts, un peu plus de deux semaines après la fin de la mission de paix conjointe de l'ONU et de l'Union africaine (Minuad). Ces affrontements opposent généralement les tribus arabes nomades aux cultivateurs locaux darfouris. Le conflit au Darfour avait éclaté en

2003 entre des forces du régime de l'ex-président Omar el-Béchir, destitué en avril 2019 sous la pression de la rue, et des membres de minorités ethniques s'estimant marginalisées. Les violences ont fait quelque 300 000 morts et plus de 2,5 millions de déplacés, essentiellement durant les premières années du conflit, selon l'ONU. En octobre 2020, le gouvernement de transition, mis en place après la chute d'Omar el-Béchir, a signé un accord de paix avec plusieurs groupes rebelles, notamment du Darfour. Mais certains groupes insurgés de cette région n'ont pas signé cette paix.

DES TROUBLES ENVAHISSANTS DU DÉVELOPPEMENT

L'autisme : qu'est-ce que c'est ?

L'autisme fait partie du groupe des troubles envahissants du développement (TED), qui apparaissent dans la jeune enfance, habituellement avant l'âge de 3 ans. Bien que les symptômes et la sévérité soient variables, tous ces troubles affectent l'habileté de l'enfant ou de l'adulte à communiquer et à interagir avec les autres.

Les TED les plus courants sont :

- L'autisme
- Le syndrome d'Asperger
- Le syndrome de Rett
- Les TED non spécifiés (TED-NS)
- Les troubles désintégratifs de l'enfance

CAUSES DE L'AUTISME

L'autisme serait un trouble du développement dont les causes exactes demeurent encore inconnues. Les chercheurs s'entendent pour dire que de nombreux facteurs seraient à l'origine des TED notamment les facteurs génétiques et environnementaux, influençant le développement du cerveau avant et après la naissance.

Plusieurs gènes seraient impliqués dans l'apparition de l'autisme chez un enfant. Ceux-ci joueraient un rôle dans le développement fœtal du cerveau. Certains facteurs de prédisposition génétique pourraient accroître le risque d'un enfant d'être atteint d'autisme ou d'un TED.

Des facteurs environnementaux, tels que l'exposition à des substances toxiques avant ou après la naissance, des complications au cours de l'accouchement ou des infections avant la naissance, pourraient également être en cause. En aucun cas, l'éducation ou le comportement des parents face à l'enfant n'est responsable de l'autisme.

En 1998, une étude britannique¹ a attribué un lien entre l'autisme et l'exposition à certains vaccins, en particulier le vaccin contre la rougeole, la rubéole et les oreillons. Cependant, plusieurs études ont par la suite démontré qu'il n'existait aucune association entre la vaccination et l'autisme.

TROUBLES ASSOCIÉS

Plusieurs enfants atteints d'autisme souffrent aussi d'autres désordres neurologiques, tels que :

- L'épilepsie (toucherait de 20 à 25% d'enfants atteints d'autisme¹⁸)
- Des retards mentaux (toucheraient jusqu'à 30% des enfants atteints d'un TED¹⁹).
- La sclérose tubéreuse de Bourneville (jusqu'à 3,8 % des enfants atteints d'autisme²⁰).
- Le syndrome du X fragile (jusqu'à 8,1% des enfants atteints d'autisme²⁰).

Les personnes atteintes d'autisme ont parfois :

- Des problèmes de sommeil (à s'endormir ou à rester endormi).
- Des problèmes gastro-intestinaux ou des allergies.
- Des crises convulsives qui débutent dès l'enfance ou à l'adolescence. Ces crises peuvent mener à des pertes de consciences, des convulsions, c'est-à-dire un tremblement incontrôlable de tout le corps ou des mouvements inhabituels.
- Des troubles psychiatriques tels que l'anxiété (très présente et reliée à la difficulté à s'adapter aux changements, qu'ils soient positifs ou négatifs), des phobies et de la dépression.
- Des troubles cognitifs (troubles de l'attention, troubles des fonctions exécutives, troubles de la mémoire, etc.)



Vivre avec un enfant souffrant d'autisme amène beaucoup de changements dans l'organisation de la vie familiale. Les parents et la fratrie doivent faire face à ce diagnostic et à une nouvelle organisation de la vie quotidienne, ce qui n'est pas toujours très simple. Tout ceci peut engendrer beaucoup de stress pour l'ensemble du foyer.

DIAGNOSTIC DE L'AUTISME

Bien que les signes de l'autisme apparaissent souvent vers l'âge de 18 mois, un diagnostic clair n'est parfois possible qu'à l'âge de 3 ans, lorsque les retards de langage, de développement et les interactions sociales sont plus évidents. Plus l'enfant est diagnostiqué tôt, plus on peut intervenir tôt.

Pour établir un diagnostic de TED, divers facteurs doivent être observés dans le comportement de l'enfant, son habileté du langage et ses interactions sociales. Le diagnostic de TED est posé après une investigation pluridisciplinaire. De nombreux examens et tests sont nécessaires.

SYMPTÔMES DE L'AUTISME

L'autisme (ou le trouble autistique) est le plus connu des troubles envahissants du développement.

Les enfants atteints d'autisme ont généralement des problèmes dans trois secteurs cruciaux du développement : les interactions sociales, le langage et la communication et le comportement. La sévérité des symptômes varie grandement entre les enfants. Un enfant atteint d'autisme sévère démontre une inhabileté totale à communiquer ou à interagir avec les autres.

Certains enfants montrent des signes d'autisme dès le plus jeune âge. D'autres se développent normalement les premiers mois ou les premières années, puis, soudainement se replient sur eux-mêmes, deviennent agressifs ou perdent le langage qu'ils ont acquis. Bien que chaque enfant ait un comportement unique, les symptômes les plus courants chez l'enfant sont :

- Au niveau des habiletés sociales
 - Une difficulté à faire des contacts visuels ou à comprendre les expressions faciales.
 - Une difficulté à décoder les expressions émotionnelles (savoir si quelqu'un est triste) et une difficulté à interpréter les intentions des autres.
 - Une difficulté à exprimer ses émotions, son ressenti (il est parfois difficile pour l'entourage de savoir si l'enfant a mal par exemple).
 - Une absence de réponse lorsqu'on l'appelle par son nom.

- Une préférence à jouer seul, à se retirer dans son monde, une incapacité à se faire des amis de son âge.

- Une incapacité à jouer à des jeux symboliques (imaginatifs, à faire semblant).

- Une résistance aux câlins ou à se faire prendre.

Au niveau du langage et de la communication

- L'enfant commence à parler plus tard que 2 ans.

- L'apparition d'autres retards de développement vers 30 mois.

- La perte des mots ou des phrases déjà acquis.

- L'enfant ne regarde pas son interlocuteur lorsqu'il s'adresse à quelqu'un.

- Une incapacité à amorcer ou à soutenir une conversation.

- L'enfant parle avec un rythme ou une tonalité anormale (une voix chantante ou « mécanique »).

- L'enfant peut répéter des mots mais n'en comprend pas le sens.

Au niveau du comportement

- Une tendance à effectuer des mouvements répétitifs (appelés stéréotypies) comme se bercer, taper des mains ou tourner sur lui-même.

- Une dépendance excessive par rapport à des routines ou à des rituels particuliers.

- Une hypersensibilité ou une hyposensibilité à la lumière, aux sons, au toucher, à certaines textures ou une insensibilité à la douleur. Cette particularité pourrait être expliquée par un trouble du traitement de l'information sensorielle.

- Une fascination pour certaines parties d'un objet, par exemple une roue qui tourne sur un jouet.

- L'enfant bouge continuellement.

- L'enfant ne cherche pas à partager ses intérêts avec les autres.

- Des crises de colère, des gestes agressifs dirigés contre soi (auto-agressivité) et/ou dirigés vers autrui (hétéro-agressivité).

- Il est préférable de consulter un spécialiste le plus tôt possible si votre enfant :

- Ne babille ou ne gazouille pas à l'âge de 12 mois.

- Ne fait pas de gestes pour communiquer, par exemple pointer un objet ou une image.

- Ne dit aucun mot à l'âge de 16 mois.

- Ne dit pas de phrase de deux mots à l'âge de 24 mois.

- Semble perdre son langage ou des habiletés sociales déjà acquises.

Personnes à risque

- Le sexe : l'autisme semble affecter plus fréquemment les garçons que les filles (4 garçons pour 1 fille).

- Les personnes ayant des parents ou des frères et sœurs déjà atteints.

- Les personnes atteintes d'autres désordres du développement, comme le syndrome du X fragile ou le syndrome de Down⁴.

FACTEURS DE RISQUE

A ce jour, aucun facteur de risque lié à l'autisme n'a pu être établi de manière scientifique.

PRÉVENTION

Il n'y a pas de moyen de prévenir l'apparition de l'autisme ou d'un TED.

La prise en charge de l'autisme

Les enfants atteints d'autisme et de TED nécessitent une prise en charge médicale, paramédicale et éducative en plus de l'accompagnement pédagogique. Un accompagnement pluridisciplinaire (orthophonie, psychomotricité, accompagnement éducatif, psychothérapie, ergothérapie) est souvent proposé.

INTÉGRATION EN MILIEU SCOLAIRE

Une équipe de parents, enseignants, psychologues et autres spécialistes qui accompagnent l'enfant, mettent au point un projet personnalisé scolaire (PPS) ou un plan d'éducation individuel (PÉI). Ce projet est utile pour guider l'enfant autiste à travers son apprentissage scolaire. Les parents de l'enfant y jouent un rôle primordial. À long terme, le but (idéal) pour chacun des élèves atteints d'un TED est de réussir à bénéficier d'une scolarisation ordinaire. Grâce à un diagnostic précoce et une prise en charge adaptée à l'enfant, beaucoup de ces élèves deviennent plus autonomes. Il est recommandé de les scolariser les enfants en crèche et en maternelle afin de développer leurs capacités langagière et sociale. Si nécessaire, l'enfant peut être accompagné par une auxiliaire de vie scolaire (AVS). Avec le temps, l'élève devient plus autonome et se sent plus à l'aise dans une classe intégrée. Pour certaines personnes, ce processus peut prendre des années. En fait, le rythme des progrès varie selon l'individu.

MÉDICATION

Aucun médicament ne peut guérir l'autisme ou les autres TED. Certains médicaments peuvent être prescrits pour traiter les symptômes des conséquences de l'autisme. Des antipsychotiques tels que la Risperidone (Risperdal) ou l'Aripiprazole (Abify)¹⁵ sont habituellement utilisés dans les cas de schizophrénie. Chez les enfants atteints de TED, ils peuvent réduire l'irritabilité, l'agressivité, les gestes d'auto-mutilation ou les colères. Ils peuvent également aider à contrôler des troubles sévères du comportement.

DIÈTE

Les personnes atteintes d'un TED présentent souvent des troubles intestinaux ou une inflammation gastro-intestinale chronique. Le corps absorberait donc moins bien certains éléments nutritifs essentiels. Selon certains chercheurs, la majorité des enfants atteints d'un TED auraient également des troubles du système immunitaire; ils réagissent donc différemment aux virus, aux toxines ou à certains aliments.

Plusieurs diètes ont été suggérées comme possible traitement pour l'autisme, par exemple la restriction des allergènes alimentaires, une diète sans gluten ni caséine (une protéine du lait), des suppléments vitaminiques tels que la vitamine B6 et B12, une diète sans levures, un régime riche en probiotiques.

ESPACES CULTURELS EN FRICHE

Le temps de la défriche...

Des salles de cinéma hermétiquement closes depuis des lustres, des caves et autres locaux inoccupés ont contribué à réduire considérablement les espaces vitaux de décompression et de délasserment, alors même que la demande en loisirs élémentaires ne cesse de croître. Incitant, ainsi, les pouvoirs publics en général et le ministère de tutelle en particulier, à réagir à bon escient. Car il était grand temps, en effet, de songer à faire le grand ménage dans ce fouillis...

Y-a-t-il réellement un déficit en espaces culturels ou ne s'est-on pas plutôt foulé la rate pour les découvrir sinon les identifier par un recensement exhaustif ? Car la vraie question est là. Tandis que tout le monde se plaint du manque d'espaces leur permettant de s'adonner à leur passion et ou hobby favoris ne serait-ce que pour leur plaisir personnel sinon ce besoin d'épanouissement collectif indispensable à s'aérer et s'oxygéner l'esprit. Aujourd'hui personne n'est sans savoir que pas mal de locaux restent hermétiquement clos ou alors victimes de déprédations et autres actes de vandalisme pour le moins répréhensibles. N'est-il donc pas grand temps de les récupérer pour les affecter à qui de droit (les artistes et autres porteurs de projets) et capter ainsi toutes ces vocations à l'état latent et qui ne demandent qu'à trouver des espaces (aussi modestes soient-ils) pour pouvoir donner libre cours à leur talent ? Car la meilleure manière sinon la moins bête en tout cas de faire face au vide culturel ambiant, au spleen, au stress, bref pour tout dire la mal-vie, est, justement, de combattre ce même vide en le comblant, atténuant et ou annihilant par le biais de ces structures légères (locaux désaffectés, friches, etc) que les pouvoirs publics gagneraient certainement à aménager sans un gros budget qui plus est puisqu'il s'agit juste de les reconfigurer pour répondre aux normes minimales de viabilité et de fiabilité.

DES ESPACES CLOS DEPUIS DES LUSTRES...

Et une fois récupérés tous ces espaces clos depuis déjà des lustres, les transformer en différents ateliers, centres d'exposition, vitrine du labeur et du savoir-faire d'une population juvénile réputée créative au demeurant. Et à l'heure du chômage endémique, ne voilà-t-il pas là un créneau porteur à même tout en régularisant une situation administrative qui remonte loin dans le temps, conférer à la masse juvénile désœuvrée un viatique instructif et pédagogique tremplin



idéal à la promotion individuelle et collective. Car nul ne saurait s'épanouir pleinement s'il n'est pas dans son élément ou ne baigne point littéralement dans sa vocation première.

LA PLACE DES JEUNES DANS L'ÉCHIQUIER

Et les jeunes ciblés par tous ces projets ont conscience qu'ils ont eux aussi leur place dans cet échiquier et que moult perspectives leur tendent les bras. A eux donc d'en prendre de la graine et mettre du leur pour engranger tous les subsides liés à leurs activités. Il faut savoir à cet effet que l'ère de l'état-biberon est définitivement révolu et que les sponsors malgré toute leur générosité ne constitueront qu'un appoint et ou appendice n'investissant que dans le retour d'investissement à terme et le plus court serait le mieux. Car on voit mal des investisseurs jeter leur argent par la fenêtre juste pour le plaisir d'afficher leur fortune... parce qu'il y a une logique financière à respecter scrupuleusement tel le fameux cahier des charges qui fixe les droits et obligations stricts des partenaires. C'est la règle du jeu économique et, de fait, est imposable à tous. Hé oui ce n'est pas parce qu'un projet est d'essence culturelle qu'il échappe aux considérations économiques. Et la fusion entre

l'économique et le culturel sera ample-ment bénéfique à booster le secteur culturel lequel à son tour et par un lien de causalité direct est interpellé pour que chaque partie contractante bénéficie, à parts égales, de ce retour d'investissement. Dans la même veine, la tutelle des salles de cinéma pour la majorité fermée depuis la nuit des temps sinon transformées en quelque vocation commerciale inédite et troublante à la fois, se doit d'engager au plutôt et au mieux, une vaste opération de récupération de tout ce patrimoine d'abord, à charge pour lui ensuite, de le confier à des exploitants privés soumis également à un cahier des charges drastique. Car il est grand temps que les normes soient ancrés dans les mœurs de nos gestionnaires tenus de franchir, pour ce qui les concerne, un cap plus élevé et plus professionnel : celui de manager. Une personnalité reconnue par ses pairs et agissant donc es qualité et si possible répondant au profil exigé car réputé dans tous les sens du...sens ! d'autant plus que moult « gestionnaires » formés sur le tas comme on dit communément, rentiers par excellence qui plus est, se sont improvisés managers avec tous les dégâts qu'on peut imaginer sur les salles obscures définitivement dans le noir à l'avènement de l'obscurantisme...

Amar Zentar

FAIBLE MARKETING CULTUREL

Des universitaires déplorent

Des universitaires ont déploré, dimanche à Alger, "un marketing culturel faible" en Algérie. Intervenant lors d'une conférence organisée dans le cadre des travaux du Forum de l'économie culturelle (du 3 au 5 avril), l'universitaire à l'Institut national de management, Fayçal Zemmour a indiqué que le marketing culturel en Algérie était "faible", préconisant à ce propos, la nécessité de relancer "une industrie de la culture au lieu d'une simple production culturelle" et ce, en "s'éloignant de la culture des subventions consentis par l'Etat et ouvrant le champs aux particuliers et au privé". L'intervenant a souligné, dans ce sillage, l'importance des stratégies de commercialisation culturelle dans la vulgarisation et la promotion des œuvres culturelles et d'en engranger des revenus financiers, particulièrement à travers leur commerciali-

sation via les Technologies de l'information et de la communication (TIC), à leur tête les réseaux sociaux. Pour sa part, l'enseignant à l'Université d'Alger 3, Achour Fenni a estimé que la situation en Algérie "demeure toujours dans une perspective de production-vente" dans laquelle le produit est présenté comme le veut le producteur et qui repose traditionnellement sur la production, la vente et la distribution, puis son annonce à travers la publicité comme moyen d'attrait de la clientèle et "qui n'est pas encore passé à la commercialisation" laquelle repose sur les besoins des clients et dans lequel toute l'importance est accordée aux désirs de ces derniers.

Pour M. Fenni, pour passer à un véritable système de commercialisation culturelle, il importe d'appliquer plusieurs démarches consistant en "l'étude de mar-

ché", particulièrement l'étude du public laquelle "fait défaut" en Algérie et en "la segmentation du marché", à savoir le passage du marché algérien qui est unique vers plusieurs marchés, en sus de "la mise en place d'un plan", ou de "politiques de commercialisation", puis "l'exécution" et "le contrôle".

Organisé par le ministère de la Culture et des Arts en collaboration avec le Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), le Forum de l'économie culturelle sera clôturé, lundi, au Centre international des conférences (CIC) Abdelatif-Rahal. Le jour de clôture verra l'organisation d'une conférence autour des mécanismes de coordination entre les secteurs ministériels et les mesures procédurales et financières relatives à l'investissement culturel, en sus de plusieurs ateliers.

OUVERTURE DE L'ACADÉMIE INTERNATIONALE DE MUSIQUE ET DE DANSE «ACIMA»

Un nouvel espace dédié à la formation et l'apprentissage

L'Académie internationale de musique et de danse "Acima", un nouvel espace dédié à la formation et l'apprentissage des disciplines de la musique dans ses différents genres, et de la danse dans la variété de ses styles, a été inaugurée samedi à Alger.

Fondée et dirigée par Amine Kouider, "Acima", est composée de "huit salles pour la pratique de l'instrument et une grande pour l'enseignement théorique du solfège", qui accueilleront les "enfants de six ans et plus, les adolescents et les adultes, amateurs qu'ils soient ou professionnels", explique le maestro. "Acima Académie" propose une formation de "qualité et de prestige" aux "normes internationales", dispensée par "une équipe de professeurs algériens diplômés des grandes écoles de musique et de danse", explique son fondateur.

En musique, le maestro compte mettre à profit de tous les inscrits à ses cours, ses "20 ans d'expérience et d'enseignement dans les grandes écoles à l'étranger", avec une formation qui s'appuie sur des "techniques pédagogiques modernes et inédites" qui favorisent la "stimulation des aptitudes musicales, intellectuelles et manuelles" des apprenants, ainsi que leur "socialisation" à travers des activités d'ensemble, à l'instar de la Chorale et l'Orchestre de l'Académie.

Les élèves pourront s'inscrire aux cours de, piano, violon, guitare, flûte, chant, saxophone, luth, percussion et autres instruments de leurs choix, dans des genres pluridisciplinaires, comme la musique algérienne, arabo-andalouse, classique, moderne, jazz et jazz algérien, précise Amine Kouider.

Les inscrits aux cours de danse, poursuit le directeur de "Acima", auront à suivre des séances de musique générale afin de soutenir, par la maîtrise rythmique et l'amélioration de leurs performances, leur apprentissage en lien avec l'expression du corps par la grâce du mouvement et la beauté du geste.

Un quatuor à cordes de l'Orchestre de l'Académie a marqué l'ouverture de "Acima" par l'interprétation de, "Petite musique de nuit", une sérénade de Wolfgang Amadeus Mozart très appréciée par le public présent, soumis aux respect des règles sanitaires.

SALON NATIONAL DES ARTS PLASTIQUES

La 4^e édition à Tiaret

Plus de 60 artistes de différentes régions du pays prennent part à la 4^e édition du salon national des arts plastiques dédiée à l'artiste Mustapha Senoussi ouverte dimanche à la maison de la culture "Ali Maachi" de Tiaret, a-t-on appris auprès des services de cet établissement culturel.

L'artiste Mustapha Senoussi qui avait exprimé sa "profonde émotion" quant à ce geste de réhabilitation et de considération, a indiqué, dans une allocution à l'occasion, qu'il devait subir ce jour-là une intervention chirurgicale sur un cancer qu'il traîne depuis plus de deux années et qui a été reportée faute de moyens à l'hôpital dans lequel elle était programmée.

L'artiste qui avait baptisé son groupe artistique "El Moudja" après son retrait du monde artistique durant des années suite à la mort de son ami Abdelhak Chaouche, a sollicité les autorités et le ministère de la Culture pour sa prise en charge et celle de nombreux artistes malades se trouvant dans des conditions difficiles. Cette édition a été consacrée pour honorer l'artiste Mustapha Senoussi en reconnaissance de ses contributions dans le domaine de l'art plastique et de ses œuvres pour promouvoir le patrimoine algérien dans le pays et à l'étranger sous le slogan "Couleurs des rostomides"...

CAF L'arbitrage s'acharne sur les Algériens

«L'arbitrage a changé en deuxième mi-temps. L'expulsion de Raïah est injuste. Les deux cartons qu'il a concédés sont très litigieux», tonne Denis Lavagne, l'entraîneur de la JSK qui a réussi, malgré tout, à arracher le nul (0-0).

Après ce qu'a enduré la sélection algérienne lors des deux dernières journées des éliminatoires de la CAN 2022, l'arbitrage fait encore des siennes et pénalise les clubs algériens engagés dans les deux compétitions africaines, la Ligue des champions d'Afrique et la Coupe de la CAF. Le CR Belouizdad a été privé de trois pénalités lors du choc contre le TP Mazembe, selon l'ancien arbitre international Mohamed Bichari, alors que la JS Kabylie a été réduite injustement à dix (expulsion de Raïah à la 77'), samedi soir en terre marocaine, lors du derby maghrébin face à la RS Berkane, tenant du trophée et club de Fouzi Lakjaï, très influent à la CAF. « L'arbitrage a changé en deuxième mi-temps. Il a sifflé beaucoup de fautes pour l'adversaire et peu en notre faveur. Il siffle dès qu'un de nos joueurs touche un adversaire. L'expulsion de Raïah est injuste. Les deux cartons qu'il a concédés sont très litigieux », tonne



Denis Lavagne, l'entraîneur de la JSK qui a réussi, malgré tout, à arracher le nul (0-0). Les Canaris perdent, néanmoins, la première place du Groupe B, prise par les Camerounais du Coton Sport, vainqueurs (1-0) en déplacement face aux Napsa Stars de Zambie. Les camarades de Rezki Hamroune sont à la seconde place avec 5 points, derrière Coton Sport (6 points) et juste devant la RS Berkane (4 points). S'ils remportent leurs deux matchs à domicile contre la RS Berkane et Napsa Stars, ils se qualifieront pour les quarts de finale. Le sélectionneur national, Djamel Belmadi, n'a pas ménagé les respon-

sables de la CAF et de sa commission d'arbitrages, après les injustices dont a été victime l'EN lors des éliminatoires de la CAN 2022. « L'Algérie n'est pas protégée et adresser des rapports à la CAF ne suffit pas. On est un pays fort, qui compte en Afrique, il faut monter au créneau et aller chercher ceux qui manigancent contre nous à la CAF, ceux qui tirent les ficelles. Il y a sans doute un marionnettiste qui manigance contre nous », a affirmé Belmadi qui craint d'autres mauvaises surprises dans les prochaines qualifications au Mondial 2022.

L. B.

LIGUE 1

Remise des licences professionnelles aux clubs

Les vingt formations évoluant en Ligue 1 algérienne de football, ont obtenu hier à Alger leurs licences de clubs professionnels, peu avant le début des travaux de l'assemblée générale ordinaire (AGO) de la Fédération algérienne (FAF), tenue à l'Hôtel Sheraton du Club des Pins (Alger). Les licences ont été remises par le président de la direction du contrôle de la gestion financière (DCGF) de la FAF Réda Abdouche au représentants du CR Belouizdad, du MC Alger, de l'ES Sétif, de l'USM Alger, du CS Constantine, de l'AS Aïn M'illa, du MC Oran, du WA Tlemcen, du NC Magra, de la JS Saoura, du Paradou AC, de l'ASO Chlef, du CABB Arreridj, du NA Hussein-Dey, de l'Olympique de Médéa, de la JS Kabylie, de la JSM Skikda, de l'USM Bel-Abbés, de l'US Biskra, et du RC Relizane. Une cérémonie marquée par le coup de gueule de l'ex-président de l'USM Bel-Abbés, Belkacem Aïda, qui n'a pas apprécié le fait que ce soit le président du CSA, Abbès Morceli qui récupère cette licence de club professionnel. En effet, les deux hommes sont en conflit au sein de leur club, concernant la direction, et ce différend s'est étendu jusque dans l'AGO de la FAF. Des membres du comité d'organisation ont donc dû intervenir pour calmer Aïda, et permettre ainsi aux travaux de l'AGO de se poursuivre. De son côté, le président de la DCGF, Réda Abdouche, a tenu à souligner que "le gros travail" qui a permis d'aboutir à la délibération de ces licences de clubs professionnels n'aurait jamais été possible sans l'aide de tous. Il a donc tenu à remercier l'ensemble des personnes qui ont contribué à ce travail, y compris les clubs, qui ont adhéré au projet

EN

Tebboune confirme avoir reçu Belmadi

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a confirmé, dimanche soir, lors de sa rencontre périodique avec des responsables de certains médias nationaux, reçu le sélectionneur national, Djamel Belmadi. « Effectivement, je confirme avoir reçu M. Belmadi, une personne sympathique qui a fait un travail gigantesque qui a remonté le moral de tout le peuple algérien et il mérite tout le bien. Il a réalisé des résultats positifs avec l'équipe nationale et



en réalisera d'autres à l'avenir. Beaucoup de pays nous envient pour cela », dira le Chef de l'Etat. Belmadi avait poussé un coup de gueule au retour des

Verts de la Zambie et parlé d'un « environnement malsain » autour de l'équipe nationale, et de « jeux dangereux » qui menacent les intérêts du football national en général. Ses fracassantes déclarations avaient alerté les hautes autorités du pays, qui craignent que la bonne marche de l'EN ne soit perturbée, à la veille des éliminatoires du Mondial 2022, prochain gros objectif de Belmadi et de nos champions d'Afrique, avides d'être au Qatar l'année prochaine.

L. B.

FAF

Les bilans de Zetchi adoptés

Les derniers bilans moral et financier de Khireddine Zetchi ont été adoptés par la majorité des membres de l'assemblée générale de la FAF, réunis en session ordinaire (AGO), hier à l'hôtel Sheraton du Club des Pins. Pour le bilan moral, deux membres ont voté contre, alors qu'il y a eu deux abstentions.

Le bilan financier a été approuvé par 91 membres, trois abstentions, alors que dix ont voté contre. Le budget prévisionnel 2021 a été également adopté. Au cours de cette AGO, il a été procédé à l'installation des commissions de candidatures, de recours, et de passation de consignes, en prévision de l'assemblée générale élective

(AGE) du 15 avril prochain. Zetchi a décidé, rappelle t-on, de ne pas briguer un second mandat. Plusieurs candidats ont déjà annoncé leur intention de briguer la présidence de la FAF, à savoir Mahfoud Kerbadj, Walid Sadi, Mohamed El-Morro, Mourad Lahlou, Yacine Benhamza et Djamel Messaoudène. L'onprête aussi à Mohamed Raouraoua l'intention de revenir aux commandes de la FAF. Mais, les candidats surprises pourraient être l'ancien défenseur et capitaine de l'EN, Anthar Yahia, actuel directeur sportif de l'USM Alger, ainsi que l'ancien ministre de la Jeunesse et des Sports, Raouf Bernaoui.

L. B.

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE VOLLEY-BALL

L'élection de Lemouchi annulée

L'élection du président sortant de la Fédération algérienne de volley-ball (FAVB), Mustapha Lemouchi, samedi dernier, pour le mandat olympique (2021-2024) a été annulée suite au recours introduit par deux candidats à la présidence, a annoncé, hier, la FAVB qui fixe pour le 8 avril la tenue d'une nouvelle assemblée générale élective. La commission de recours "a accordé une suite favorable aux recours introduits par Mohamed Heus et Toufiq Khebaba portant sur la participation irrégulière de Abdelghani Djelouah président du CSA Hassi Messaoud (club féminin) aux travaux de l'AG élective du 3 avril dernier", a indiqué la FAVB sur sa page Facebook, expliquant que "Abdelghani Djelouah n'avait pas présenté le dossier de renouvellement de son club pour le nouveau mandat 2020-2024". Ainsi, une nouvelle assemblée générale élective est programmée pour le jeudi 8 avril à 14H00 au centre de presse du 5-Juillet du complexe olympique Mohamed-Boudiaf. Les élections concernent le poste de président ainsi que les postes au bureau exécutif, a précisé la même source. Le 3 avril dernier, Mustapha Lemouchi, 66 ans, avait été réélu à la tête de l'instance fédérale pour le mandat olympique (2021-2024). Il avait obtenu 28 voix sur les 77 membres votants, devançant d'une voix Mohamed Heus (27) et Toufik Khebaba (19), alors que trois (3) bulletins ont déclaré nuls. Outre l'élection du président de la FAVB, les membres de l'AG avaient également procédé à l'élection des 12 nouveaux membres du bureau fédéral sur 29 candidats en lice.

LUTTE

8 qualifiés aux JO

Huit athlètes algériens (4 en lutte gréco-romaine et 4 en lutte libre) ont composé leur billet pour les Jeux olympiques 2020 de Tokyo, repoussés à 2021, à l'issue de la troisième et dernière journée du tournoi "Afrique-océanie" qui a pris fin dimanche à Hammamet en Tunisie. Cette 3e et dernière journée du tournoi Afrique-océanie, qualificatif aux Jeux olympiques de Tokyo, a vu la qualification de quatre athlètes en lutte libre, une première historique pour la lutte algérienne dans cette spécialité. Les quatre qualifiés sont : Mohamed Fardj (97 kg), Kherbache Abdelhak (57 kg), Fateh Benferdjallah (86 kg) et Djahid Berrahal (125 kg). De son côté, Ishak Boukhors (74 kg) a été battu en demi-finale par le Gabonais Augusto Midana. Même exploit a été réalisé en lutte gréco-romaine avec la qualification de quatre lutteurs aux JO de Tokyo : Adem Boudjemline (97 kg) et Sid Azara Bachir (87 kg) qui ont déjà pris part aux JO 2016 de Rio. Abdelkrim Fergat (60 kg), médaillé de bronze au mondial 2021 de Belgrade (Serbie) a également composé son billet ainsi que le jeune Abdelmalek Merabet (67 kg), la surprise de ce rendez-vous de Hammamet. Samedi, les quatre dames algériennes engagées au tournoi "Afrique-océanie", n'ont pu rééditer l'exploit de leurs coéquipiers de la lutte gréco-romaine. La meilleure performance chez les dames a été réalisée par Rayane Houfuf (57 kg) qui a raté de peu une qualification aux JO de Tokyo après avoir terminé à la 3e place, en perdant en demi-finale face à la Guinéenne Fatoumata Yarie Camara. Les lutteuses Doudou Ibtissem (50 kg) et Amel Hammiche (62 kg) ont pris la 4e place, alors que Lamia Chemlal (53 kg) a terminé à la 5e place. Plus de cent-cinquante (150) athlètes représentant 22 pays dont l'Algérie ont pris part au tournoi "Afrique-Océanie".

FC BARCELONE

La feuille de route de Messi

«La Pulga» veut être champion d'Espagne pour la onzième fois, un record qu'il détiendrait avec Francisco Gento, mais aussi un huitième titre de meilleur buteur en Liga.

A trois mois de la fin de son contrat avec le FC Barcelone, Lionel Messi semble savoir ce qu'il veut. Avant toutes choses, l'Argentin souhaite rester concentré sur la lutte pour le titre en championnat. Si le Barça venait à terminer en tête de la Liga, Messi serait sacré champion d'Espagne pour la onzième fois, un record qu'il détiendrait avec Francisco Gento. Il veut aussi remporter un huitième titre de « meilleur buteur » en Liga. Quant à son possible transfert... D'après les informations de AS, Lionel Messi est désormais prêt à discuter d'une prolongation avec le FC Barcelone. L'élection de Joan Laporta au poste de président du club a été le facteur déclencheur de la volonté de « La Pulga » de renouer le dialogue. Mais comme le précise le média, tout va se décider sur le projet proposé. Messi veut un plan d'action à court terme, qui lui permette de gagner rapidement d'autres trophées, au premier rang desquels la Ligue des champions qu'il n'a plus remporté depuis 2015. Sans attendre l'arrivée de son père Jorge, Lionel Messi discute déjà avec Laporta et AS indique même que la décision finale « sera presque assurément prise avant la fin du championnat ». Il cite par ailleurs des sources encore plus optimistes, qui pensent que tout sera réglé « bien plus vite que prévu ».

D'autres enfin glissent que « le joueur sera convaincu si Barcelone lui offre un contrat à vie, dans lequel la marque Messi et celle du Barça se confondent ». Ce qui permettrait au club de pouvoir échelonner le paiement du salaire total du joueur sur de nombreuses



années, en plus d'être un axe de développement marketing intéressant. Une fois qu'il raccrochera les crampons, il pourra avoir un rôle d'ambassadeur du club, entre autres. « La prolongation de Messi ? C'est un sujet très important, nous faisons tout notre possible pour qu'il reste au club plusieurs années. Cela appartient au président et à ses collaborateurs. C'est normal pour nous d'en parler, mais en tant qu'entraîneur, je dois penser aux matchs », dira Ronald Koeman en conférence de presse.

LES EXIGENCES DU CLAN HAALAND VISENT MESSI !

Quelques jours après la visite de Mino Raiola et du père d'Erling Haaland au Barça, les détails de la réunion avec les dirigeants Blaugrana émergent. La radio catalane RAC1 dévoile ainsi les exigences du clan Haaland pour signer en Catalogne l'été prochain. Des gros sous, mais pas que. Le père et l'agent du joueur s'immiscent aussi dans le futur de Lionel Messi. Oubliez l'indemnité de transfert exigée par Dortmund, on va parler bonus et commissions.

Et c'est tout aussi effarant. Rac1 affirme ainsi que les exigences du clan Haaland sont listées comme suit : 20 millions d'euros de commission pour l'agent Mino Raiola, 20 millions pour le père de l'attaquant de Dortmund, 30 millions d'euros de salaire annuel net pour le joueur, 150 millions d'euros pour Dortmund et, cerise sur le gâteau, l'assurance que Leo Messi reste au Barça, lui qui sera en fin de contrat au Barça en juin. Joan Laporta va devoir s'activer...

PARIS SG

Mbappé défend Tuchel

Après quatre défaites en 17 journées de Ligue 1, Thomas Tuchel avait été limogé de son poste d'entraîneur du Paris Saint-Germain en décembre. Le technicien allemand était notamment critiqué pour son coaching et la tactique mise en place, mais selon Kylian Mbappé, les critiques étaient injustifiées et l'attaquant parisien a tenu à défendre son ancien coach. « Après la finale (perdue 0-1, contre le Bayern, en finale de Ligue des Champions), on a tout de suite rejoué, on n'était pas bon, on était fatigué. Porter un jugement sur cette période, c'est injuste pour nous et pour l'ancien coach, a confié l'attaquant parisien dans Telefoot, dimanche. On a changé d'entraîneur, c'est une nouvelle philosophie, une nouvelle manière de jouer. Après peut être que ça plaît plus à certains et moins à d'autres, mais c'est différent », a ajouté le joueur de 22 ans. Si Thomas Tuchel a échoué en finale de C1 contre le Bayern Munich, Mauricio Pochettino devra surpasser son prédécesseur en s'imposant contre le club munichoïse, mercredi en quarts de finale de Ligue des Champions.

POCHETTINO, LE PIRE COACH DE L'ÈRE QSI !

Une revanche que ne disputera pas le buteur du Bayern, Robert Lewandowski, blessé avec la Pologne. « On ne va pas faire la fine bouche. Lewandowski est un grand joueur, et son absence est une bonne nouvelle pour nous, même si je n'aime pas trop me réjouir des blessures des autres », a expliqué Mbappé.

Mauricio Pochettino est-il le pire coach de l'ère QSI ? La réponse courte est « oui ». La



réponse longue est plus nuancée. En clair, aucun autre entraîneur n'a autant perdu depuis le rachat du club par les propriétaires qataris en 2011 alors que le tacticien argentin a vu son vingtième match sur le banc du PSG se solder par un nouveau revers face à Lille (0-1) samedi en Ligue 1. Une défaite très fâcheuse dans la course au titre et pour son timing. Paris se préparant à défier le mètre-étalon du Bayern Munich en quarts de finale aller de la Ligue des Champions. Invaincu en 14 matchs et lauréat d'une pointure de l'Atlético de Madrid en Ligue des Champions, le Chelsea de Thomas Tuchel s'est incliné pour la première fois, samedi après-midi, sous la férule de l'Allemand, désigné entraîneur du mois de mars récemment. Le parallèle est facile à établir et n'est pas flatteur pour « Poch ». En 14 matchs de

championnat, le PSG version Pochettino s'est déjà incliné 4 fois (dont trois fois à la maison) et s'est éloigné du titre. L'ancien coach de Tottenham n'a réussi que 14 succès, 2 nuls pour 4 revers et aucun autre coach n'a perdu autant de rencontre sur ses 20 premières sorties avec le PSG sauce QSI. Si le pourcentage de victoires de Tuchel après 20 matches culmine à 85%, Pochettino, lui, végète à 70%. Comme Unai Emery. Mais si la greffe Pochettino tarde à prendre, le pire élève de l'ère QSI après 20 rencontres reste Carlo Ancelotti, qui avait à l'époque dû se contenter d'un ratio misérable de 55%. Bref, Pochettino est dans la moyenne et s'il n'y a pas de quoi sonner l'alerte sur son bilan, il n'y a pas non plus de quoi sauter au plafond, alors que son seul match référence reste la victoire au Camp Nou, en Ligue des Champions.

TOTTENHAM

Mourinho fustige ses joueurs !

Après des approximations de ses joueurs face à Newcastle et qui ont coûté deux points, José Mourinho s'est fendu d'une petite phrase humiliante pour les siens. Ce n'est jamais de sa faute. Alors qu'un journaliste lui fait remarquer qu'il est censé être un entraîneur capable de garder une avance au score au vu de son pedigree et de son passé, José Mourinho fait fuser une réponse qui ne risque pas de plaire à son vestiaire : « Même entraîneur, différents joueurs ». Le doublé de Harry Kane en première mi-temps avait relancé les Londoniens après l'ouverture du score signée Joelinton, mais Willock a permis aux Magpies de recoller, au grand dam du Mou. « Je suis frustré. Nous devons gagner le match et nous sommes venus pour gagner. Nous n'étions pas loin [mais] en même temps, nous avons créé de l'instabilité avec nos erreurs défensives individuelles. Nous avons toujours donné à Newcastle une chance d'être dans le match », a ainsi asséné le Special One au micro de BBC Radio 5 Live, avant de charger à nouveau ses hommes. « Nous travaillons bien, nous travaillons dur. Mais il y a des erreurs que je ne devrais probablement même pas appeler des erreurs, parce qu'elles sont liées aux qualités des joueurs. Vous pouvez l'analyser facilement ».

MANCHESTER UNITED

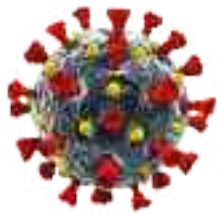
Pogba et Bruno Fernandes montent en puissance

A défaut de pouvoir lutter avec le leader City, Manchester United tente de conforter sa 2e place qualificative pour la Ligue des champions. Les Red Devils ont fait une bonne opération lors de cette 30e journée de Premier League puisqu'une victoire contre Brighton (2-1), dimanche, leur permet de prendre un peu plus d'avance sur Leicester et Chelsea, défaits durant ce week-end. Un certain Danny Welbeck, un « régional de l'étape », a pourtant ouvert le score à Old Trafford, en marquant de la tête à Dean Henderson (13e), David De Gea étant encore sur le banc. Les hommes d'Ole Gunnar Solskjaer ont encore eu du mal à briller en attaque placée face à des Seagulls bien regroupés. Bruno Fernandes et Paul Pogba sont toutefois montés en puissance et ont justement porté leur équipe vers la victoire. A l'heure de jeu, le meneur de jeu portugais a décalé Marcus Rashford pour l'égalisation (62'). Puis « La Pioche », d'une reprise de volée, a permis à Mason Greenwood d'inscrire le but de la victoire à 10 minutes de la fin (83'). Anthony Martial étant victime d'une entorse au genou (et potentiellement forfait pour le reste de la saison de Manchester United), c'est Edinson Cavani qui a été titularisé à la pointe de l'attaque. Mais le « Matador », que l'on dit sur le départ pour l'Amérique du Sud et Boca Juniors l'été prochain, n'a jamais mis en position de marquer.

VALENCE

Diakhaby victime d'insultes racistes ?

Le défenseur central du FC Valence Mouctar Diakhaby a dénoncé des insultes racistes de la part de l'attaquant de Cadix Juan Cala, qui l'aurait traité de « noir de merde ». Avant une enquête approfondie de la part de la Liga, l'entraîneur de l'actuel 13e du championnat, Alvaro Cervera, a indiqué que son joueur niait les faits. « Cala a dit qu'il ne l'avait pas insulté et je me dois de le croire. Je lui ai dit que je craignais le pire, mais il m'a demandé de le laisser jusqu'à la pause. Plus tard, à la mi-temps, nous avons reparlé et il a insisté sur le fait qu'il ne l'avait pas insulté. Mais je l'ai vu affecté par tout ce qui se passait, et il avait déjà un carton, c'est pourquoi je l'ai sorti », a répondu Cervera en conférence de presse.



PANDÉMIE DE COVID-19

117 nouveaux cas, 98 guérisons et 3 décès en 24h

CHANEGRIHA À L'ECOLE SUPÉRIEURE DE GUERRE :

« Une ressource humaine qualifiée permet de relever les défis actuels »

Le Général de Corps d'Armée Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'ANP, a souligné, hier à Alger, que la formation d'une ressource humaine «qualifiée», dotée de «compétence et de professionnalisme» représente une des principales issues permettant de «relever les défis actuels, sur le plan de la défense et de la sécurité nationales», indique un communiqué du ministère de la Défense nationale.

Le chef d'état-major de l'ANP qui présidait la 14e session du Conseil d'orientation de l'Ecole supérieure de guerre, a prononcé une allocution à travers laquelle il a mis l'accent sur «l'importance qu'accorde le Haut Commandement de l'Armée nationale populaire à la formation d'une ressource humaine qualifiée, dotée de compétence et de professionnalisme, lui permettant de relever les défis actuels à l'ombre d'un contexte géostratégique sans précédent». «Si l'on prend en considération les défis actuels, dans ce contexte géostratégique sans précédent, et l'évolution hasardeuse des événements qui ont marqué et marquent encore la scène régionale, l'impératif de la formation d'une ressource humaine qualifiée, dotée de compétence et de professionnalisme représente une des principales issues qui permet de relever les défis actuels, sur le plan de la défense et de la sécurité nationales», a déclaré le Général de Corps d'armée. «A ce titre, nous pouvons dire que l'appareil de formation au sein de l'ANP doit être pensé dans le cadre d'une approche dynamique, comme étant un système évolutif qui doit être amélioré et revu en permanence, en termes de ses objectifs, ses programmes, ses outils et ses méthodes, et ce conformément à la nature du contexte prévalant qui ne pourra être conçu dans sa réelle dimension qu'à travers une parfaite vigilance et une veille



permanente», a-t-il ajouté. Dans cette optique et afin de maintenir cette dynamique et concrétiser les objectifs majeurs, le chef d'état-major de l'ANP a souligné qu'il "incombe à l'ensemble des échelons de commandement et aux intervenants dans le processus de la formation sur tous les niveaux, chacun dans son domaine de compétence, de veiller à la préservation, lors du cycle de formation 2020-2021, des acquis réalisés dans les années précédentes, tout en œuvrant à prendre le cap vers l'excellence, grâce à l'intégration en permanence des correctifs nécessaires dans le domaine de la planification, l'exécution, l'évaluation et la réadaptation des

objectifs de la formation». Le Général de Corps d'armée a souligné, à ce titre, «la nécessité de mettre à profit le riche capital de connaissances accumulées que recèle l'Ecole supérieure de guerre, et de contribuer et initier des études prospectives approfondies, sur des questions stratégiques soulevées, que ce soit sur le plan national ou international». Il m'est agréable de saisir cette opportunité pour aborder une question d'extrême importance, en l'occurrence l'impératif de mettre à profit le riche capital de connaissances accumulées que recèle l'Ecole supérieure de guerre après quinze années de sa création, afin de contribuer et initier des études prospectives approfondies, sur des questions stratégiques soulevées, que ce soit sur le plan national ou international», a-t-il dit. L'objectif étant d'«apporter des propositions réelles et des recommandations palpables permettant de participer à trouver les solutions idoines pour ces questions, conformément aux exigences de l'intérêt suprême de la patrie». «Ainsi, cette prestigieuse Ecole deviendra une réelle force de proposition et œuvrera à orienter les études et les recherches effectuées par les officiers stagiaires, vers le traitement de problématiques réelles qui se posent sur le théâtre du corps de bataille, dans les domaines tactique, opérationnel et stratégique, à même d'imprimer davantage de complémentarité entre le terrain et le domaine des recherches et des études», a-t-il poursuivi. M.Chanegriha a, par la suite, suivi un exposé global présenté par le Commandant de l'école, portant sur le bilan des objectifs concrétisés depuis la tenue de la session précédente du Conseil d'orientation, et les plans de l'année prochaine de formation 2021-2022.

APS

ELLE SILLONNERA LES 58 WILAYAS

Caravane de solidarité du C-RA à l'occasion du ramadhan

Une caravane de solidarité s'ébranlera aujourd'hui à 11h à partir de la Safex pour acheminer des aides dans les 58 wilayas du pays dans le cadre des activités du Croissant-Rouge algérien (C-RA) à l'occasion du mois de ramadhan, a indiqué lundi à Alger la présidente du C-RA, Saïda Benhabîlès. «Une caravane de solidarité démarrera aujourd'hui à 11h à partir du siège de la Société des foires et expositions (Safex) pour se rendre dans les 58 wilayas du pays», a indiqué, Mme Benhabîlès, qui était l'invitée du Forum du quotidien Le Courrier d'Algérie, en compagnie du secrétaire général du C-RA, Ahmed Mizab, rappelant que cette campagne de solidarité a débuté depuis deux semaines.

Dans le même sens, elle a ajouté que le C-RA s'est fixé l'objectif d'apporter aide et assistance à quelques 10 000 familles dans le cadre de ses activités de solidarité durant le mois sacré. «Le C-RA, qui a entamé la campagne d'aide et d'assistance aux familles démunies jeudi dernier à partir du village de Djebabara (Blida), impacté par le terrorisme durant la décennie noire, compte atteindre le chiffre de 10 000 familles à aider à travers les 58 wilayas du pays dans le cadre de ses



actions de solidarité à l'occasion du mois de ramadhan», a précisé Mme Benhabîlès. Mme Benhabîlès n'a pas avancé de chiffres concernant la quantité des aides à distribuer ou à

acheminer, expliquant à ce propos que «le C-RA ne bénéficie pas de budget de la part des pouvoirs publics, mais plutôt de dons qu'il redistribue».

Au fil du jour

Ceux qui ne peuvent se rappeler le passé sont condamnés à le répéter

Par Rachid Ezziane

« Apprécie le monde, parcours-le, étudie ses voies, mais ne te laisse pas posséder par lui... Posséder des biens et des choses en idées est le seul bien pur que l'on puisse obtenir ; les posséder physiquement ou légalement est un fardeau et un piège», nous avise Georges Santayana.

J'ajouterai pour éclaircir son idée, que posséder les biens et les choses physiquement mène toujours à l'insatisfaction. Et l'insatisfaction mène à la désespérance. Le Prophète (QSSSL) n'avait-il pas dit que si l'homme possédait un fleuve où coule de l'or, il en voudrait un deuxième, et s'il en avait deux, il en voudrait un troisième ? Alors, autant posséder ce fleuve dans son cœur et en faire sa lumière...

Voici l'ancien président de l'Uruguay, José Mujica, le vieux de la vieille, sage parmi les grands sages, qui répondit dans une interview accordée à Yann Arthus-Bertrand dans son film « HUMAN » au sujet de la folie des hommes pour le confort et l'abondance matérielle : « Peu importe que je sois président. J'ai beaucoup réfléchi à tout ça. J'ai passé plus de dix ans seul dans un cachot. J'ai eu le temps... J'ai passé sept ans sans ouvrir un livre. Ça m'a laissé le temps de réfléchir et voilà ce que j'ai découvert. Soit on est heureux avec peu de choses, sans trop s'encombrer, car le bonheur on l'a en soi, soit on n'arrive à rien. Je ne fais pas l'apologie de la pauvreté, mais l'apologie de la sobriété. »

Saluons cet homme hors du commun et continuons notre quête du passé... La citation, titre de ma chronique, est en réalité un mot d'ordre pour qui veut croire au « devoir de mémoire ». Et ce « devoir de mémoire », comme une catharsis psychanalytique, peut aider les uns et les autres ; les uns, en tant que persécuteurs, à être conscients de leurs faits et décident à ne plus en produire; les autres, les victimes, par la reconnaissance de la responsabilité du persécuteur, trouveront un moyen essentiel à leur résilience.

Même dans la psychanalyse, plus le refoulement est gardé dans le subconscient, plus le patient répète, sans conscience, les mêmes faits et gestes ; mais dès que le refoulement déborde sur la conscience, par tel ou tel motif et devient conscience et mémoire, le patient peut maîtriser ses pulsions et autres comportements obsessionnels. Donc, tout travail de remémoration, chez l'individu, libère l'esprit des troubles aux causes cachées. Il en est de même, pour George Santayana, chez les peuples. Comme l'existence chez l'individu, qui a besoin de conscience et de mémoire, les peuples et les sociétés, pour exister, ont, eux aussi, besoin de s'instruire de leur passé. Voyons comment les sociétés primitives restent statiques et pétrifiées dans leur âge « immémorial » qu'elles perpétuent à leurs descendances. C'est parce que ces sociétés n'écrivent pas leur histoire et de ce fait elles sont restées dépendantes uniquement du présent. Et si elles n'écrivent pas leur histoire, c'est parce que, tout simplement, elles n'ont pas d'historiens ou... ne veulent pas en avoir. Pire que tout ça, c'est quand on falsifie l'Histoire pour en inventer une de toutes pièces.